

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1626

2 juillet 2008

SOMMAIRE

Ador S.A.	78007	Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR	78006
Arctos S.A.	78014	Luxedipresse S.A.	78043
Auxiliaire Générale d'Entreprises S.A. ...	78004	LW Forum Absolute Return Investment S.à r.l.	78013
Aviartner Group S.A.	78002	Maison Josy Juckem S.à r.l.	78014
Banque Invik S.A.	78047	Masay S.A.	78011
Billerfabrik Sàrl	78016	MDC Holdco S.à r.l.	78009
Borealis (Luxembourg) S.C.A.	78010	NPJ Invest S.A.	78016
Bourbon Immobilière S.A.	78013	OCM Luxembourg POF III S.à r.l.	78006
Bridge Investment Holding S.A.	78008	OCM / Nordenia Luxembourg GP S.A. ...	78010
Cayenne S.à r.l.	78004	OCM / Nordenia Opps Luxembourg S.C.A.	78010
DC Lux S.à r.l.	78012	Oelschläger Properties International Inc.	78008
Diamond Consulting S.A. (House of Diamonds)	78009	Olifs Luxembourg S.A.	78017
EB8 Germany II S.à r.l.	78009	Parlam Invest Holding S.A.	78006
Elderberry Properties S.A.	78015	Pelford S.A.	78005
Eur@fnet S.A.	78008	Pitswell S.A.	78005
Euresa Holding S.A.	78006	Point of U [.of U] (Soparfi) S.à r.l.	78009
Fiduciaire des P.M.E.	78005	RE Capital S.à r.l.	78018
Fluor Finance International B.V./S.à r.l. ...	78003	Regency Global Business Sàrl	78005
Fluor Finance International B.V./S.à r.l. ...	78002	Retail Invest S.à r.l.	78035
Gaheraupa S.A.	78048	Royale Neuve III S.à r.l.	78044
Giengen S.à r.l.	78012	Safrica S.A.	78003
Good Media Investment Holdings Sàrl ...	78003	Shaftesbury Asset Management Group (Luxembourg) S.A.	78008
GS Lux Management Services S.à r.l.	78011	Shaftesbury Asset Management (Luxembourg) S.A.	78007
GSMP 2006 Offshore S.à r.l.	78048	Shaftesbury Investments (Luxembourg) S.à r.l.	78017
GSMP 2006 Onshore S.à r.l.	78046	SIG S.A.	78004
GSMP 3 Onshore S.à r.l.	78047	SIG S.A.	78007
GSMP 3 S.à r.l.	78045	Solumo S.A.	78017
GSMP V Institutional S.à r.l.	78046	Taxi Ambulance Eurolux S.à r.l.	78004
GSMP V Offshore S.à r.l.	78045	Third Eye Capital ABL Opportunities S.à r.l.	78045
Hidden Peak Investments S.A.	78034	Timm GmbH	78007
Himmelsberg S.A.	78015		
IFA Holding S.à r.l.	78016		
Jordanus Holding S.A.	78002		
Jovest Holding S.A.	78044		
Kalkalit-Lux 4 Sàrl	78011		
LaSalle Property Securities SICAV-FIS ..	78013		

Aviartner Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 109.949.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 15 juin 2007

Il résulte des décisions de l'assemblée générale des actionnaires du 15 juin 2007

1. que les mandats

- de l'administrateur A, M. David Osborne, avec adresse professionnelle à 16 Palace Street, London SW15JD (UK),
- de l'administrateur B, M. Mark Redman, avec adresse professionnelle à 16 Palace Street, London SW15JD (UK),
- de l'administrateur C, Diliver 7 B.V.B.A. domiciliée Dikkemeerweg 54, B-1653 Beersel (Belgium)

sont reconduits jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui doit statuer sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007;

2. que Deloitte SA, 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg a été nommée réviseur d'entreprises jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui doit statuer sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2008.

Signature

Le mandataire de la société

Référence de publication: 2008075280/507/23.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03868. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Jordanus Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 14.033.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 2 juin 2008 à 15.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée reconduit, à l'unanimité, les mandats d'Administrateurs de M. Jean QUINTUS, Joseph WINANDY et de la société COSAFIN S.A., représentée par M. Jacques BORDET et de V.O. CONSULTING LUX SA, Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2008.

Pour copie conforme

J. QUINTUS / J. WINANDY

Administrateur / Président

Référence de publication: 2008075709/1172/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04264. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Fluor Finance International B.V./S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 123.638.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008075999/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02631. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Good Media Investment Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.350.700,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 114.048.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 27 mai 2008

La société Management & Accounting Services (en abrégé MAS Sàrl), société à responsabilité limitée, ayant son siège social 6, Parc d'Activité Syrdall, à L-5365 Munsbach,, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 919.999 a été nommée en qualité de Réviseur d'Entreprise de la Société pour une période se terminant lors de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008075677/280/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03242. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Safrica S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 24.830.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2008, Messieurs Giovanni VITTORE, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, Rémy MENEGUZ, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg et Frédéric NOEL, 1, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg ont été nommés Administrateurs en remplacement des sociétés anonymes LANNAGE S.A, VALON S.A. et KOFFOUR S.A., démissionnaires. La société FIDUCIAIRE MEVEA S. à r.l., 4, rue de l'Eau, L-1149 Luxembourg a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de la société anonyme AUDIT TRUST S.A., démissionnaire.

Les mandats des nouveaux Administrateurs et Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Par décision de cette même assemblée, le siège social de la société a été transféré du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg au 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

Pour SAFRICA S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-President / -

Référence de publication: 2008075266/1017/23.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01868. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Fluor Finance International B.V./S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 123.638.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008075998/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02633. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Cayenne S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8025 Strassen, 3, rue de l'Eglise.
R.C.S. Luxembourg B 103.072.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 09 juin 2008.

Frank MOLITOR

Notaire

Référence de publication: 2008076170/223/12.

(080086475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Taxi Ambulance Eurolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3767 Tetange, 22, rue des Fleurs.
R.C.S. Luxembourg B 106.077.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 13 juin 2008.

Frank MOLITOR

Notaire

Référence de publication: 2008076171/223/12.

(080086537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

SIG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 55.975.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008076388/1801/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03072. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Auxiliaire Générale d'Entreprises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 30.718.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25 avril 2008

Quatrième résolution

Est renouvelé le mandat de commissaire aux comptes pour une durée d'un exercice:

- FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES SA, ayant son siège social à 25, avenue de la Liberté, L-1931 LUXEMBOURG,
Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES, SOCIETE ANONYME

Signatures

Référence de publication: 2008075686/514/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04364. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Fiduciaire des P.M.E., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 10.734.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2008

Quatrième résolution

Est renouvelé le mandat de commissaire aux comptes pour une durée d'un exercice:

- FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES SA, ayant son siège social à 25, avenue de la Liberté, L-1931 LUXEMBOURG.
Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

FIDUCIAIRE DES P.M.E., SOCIETE ANONYME

Signatures

Référence de publication: 2008075685/514/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04361. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Pelford S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 78.561.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008076203/5770/12.

(080086218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Pitswell S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 78.563.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008076202/5770/12.

(080086214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Regency Global Business Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4756 Pétange, 11, Place du Marché.
R.C.S. Luxembourg B 120.450.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 16 juin 2008.

POUR COPIE CONFORME

Roger ARRENSDORFF

Notaire

Référence de publication: 2008076201/218/13.

(080086398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Lehman Brothers Merchant Banking Partners IV (Europe) S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.634.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008076194/220/13.

(080086505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

OCM Luxembourg POF III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 109.801.

Extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société prises le 28 mai 2008

Le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg avec effet au 1^{er} mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM Luxembourg POF III S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008076233/2460/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04104. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Euresa Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 5A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 33.730.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 juin 2008.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2008076204/201/12.

(080086724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Parlam Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 81.337.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008076485/817/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04414. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Timm GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 90.473.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008076482/637/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04594. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

SIG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 55.975.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008076389/1801/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03071. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Ador S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 75.455.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2008076561/687/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03634. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Shaftesbury Asset Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 104.884.

Constituée par-devant M^e Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 10 décembre 2004, acte publié au Mémorial C no 243 du 17 mars 2005, modifiée pour la dernière fois par-devant M^e Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} février 2008, acte publié au Mémorial C no 659 du 17 mars 2008.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Shaftesbury Asset Management (Luxembourg) S.A.

Christophe Fasbender

Référence de publication: 2008076357/9097/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06281. - Reçu 123,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Shaftesbury Asset Management Group (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 117.301.

Constituée par-devant M^e Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette, en date du 16 juin 2006, acte publié au Mémorial C no 1646 du 31 août 2006, modifiée par-devant M^e Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 juillet 2006, acte publié au Mémorial C no 1991 du 24 octobre 2006.
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Shaftesbury Asset Management Group (Luxembourg) S.A.
Christophe Fasbender

Référence de publication: 2008076360/9096/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06271. - Reçu 119,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080086836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Eur@fnet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 73.627.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008076497/817/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04424. - Reçu 34,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080086168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Oelschläger Properties International Inc., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 61.159.

Le bilan au 31 décembre 2006 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
OELSCHLÄGER PROPERTIES INTERNATIONAL INC.
Signature

Référence de publication: 2008076533/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05079. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080086159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Bridge Investment Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 70.792.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008076550/1172/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04205. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080086236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

EB8 Germany II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 279.149,00.**Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 124.113.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008076187/220/13.

(080086658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

MDC Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 134.988.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2008.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2008076181/220/12.

(080086723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Point of U [.of U] (Soparfi) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-6791 Grevenmacher, 20, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 126.615.

Les comptes annuels établis au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16.06.2008.

Pour la société POINT OF U [.OF U] (SOPARFI) SARL

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

Référence de publication: 2008076004/745/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08610. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Diamond Consulting S.A. (House of Diamonds), Société Anonyme.Siège social: L-1313 Luxembourg, 5, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 89.225.

Le bilan au 31 décembre 2007, le rapport de gestion ainsi que le rapport du commissaire aux comptes ont été déposés
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008076362/1801/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2008, réf. LSO-CQ02023. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

OCM / Nordenia Luxembourg GP S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 114.639.

Extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société prises le 28 mai 2008

Le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg avec effet au 1^{er} mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM / Nordenia Luxembourg GP S.A.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008076249/2460/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04116. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

OCM / Nordenia Opps Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.**Capital social: EUR 69.671,25.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 114.637.

Extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société prises le 28 mai 2008

Le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg avec effet au 1^{er} mai 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM / Nordenia Opps Luxembourg S.C.A.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008076253/2460/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04114. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Borealis (Luxembourg) S.C.A., Société en Commandite par Actions.**Capital social: EUR 629.020,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 108.217.

Mention rectificative

Un acte rectificatif du bilan au 31 décembre 2006, enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, référence LSO CP/02115 et déposé le 10 avril 2008 (REF L080053774.04), a été enregistré à Luxembourg le 07 mai 2008, référence LSO CQ / 01371 et a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Munsbach, le 22 mai 2008.

Pour la société

Borealis (Luxembourg) General Partner S.à R.L.

Gérant-Associé commandité

Représenté par Olivier Dorier

Référence de publication: 2008076337/1337/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2008, réf. LSO-CQ01371. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

GS Lux Management Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 88.045.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 30 mai 2008, a pris acte de la démission de Rosa Villalobos résidant professionnellement à 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, comme gérant de la société, avec effet immédiat et a décidé de nommer Josephine Mortelliti résidant professionnellement à 85 Broad Street, NY-10004 New York, comme gérant, et Paul Obey résidant professionnellement à Peterborough Court, 133 Fleet Street, EC4A 2BB London, comme gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 30 mai 2008, composé comme suit:

- Gerard MEIJSEN,
- Eric GOLDSTEIN,
- Michael FURTH,
- Christophe CAHUZAC
- John BOWMAN,
- Josephine MORTELLITI, and
- Paul OBEY.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GS LUX MANAGEMENT SERVICES S.à r.l.
Christophe Cahuzac
Manager

Référence de publication: 2008075407/3521/26.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02308. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Masay S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 111.119.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008075624/43/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03660. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Kalkalit-Lux 4 Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 114.056.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Kalkalit-Lux 4 S.à r.l.
Représentée par ProServices Management Sàrl
Gérant
Représentée par Matthijs Bogers
Gérant

Référence de publication: 2008075620/1084/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03669C. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Giengen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 124.849.

—
EXTRAIT

En date du 21 mai 2008, l'associé unique de la Société a décidé de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée et avec effet immédiat, les personnes suivantes:

- M. Mark HOUSTON, né le 22 décembre 1970 à Dunfermline, Grande-Bretagne, et ayant son adresse professionnelle au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg,
- M. David CUNNINGTON, né le 18 août 1974 à Marston Green, Grande-Bretagne, et ayant son adresse professionnelle à Lansdowne House, 57 Berkeley Square, W1J 6ER Londres, Grande-Bretagne, et
- M. Michael CHIDIAC, né le 29 juin 1966 à Beyrouth, Liban, et ayant son adresse professionnelle au 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Le conseil de gérance est donc composé, à partir de cette date, des personnes suivantes:

- M. David Cunningham,
- M. Michael Chidiac,
- Mme Berith Kübler, et
- M. Mark Houston.

De plus, à cette même date, l'associé unique de la Société a décidé de transférer le siège social au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008075563/1092/30.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02513. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

DC Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 129.907.

—
EXTRAIT

Suite à un changement de dénomination de Fame SPRL survenu en date du 14 février 2008 en DC Bel S.A., les parts sociales de la société DC Lux SARL, régie par les lois du Luxembourg, établie et ayant son siège social 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 129.907 sont désormais détenues comme suit:

	Parts sociales
DC Bel S.A.	500
Total:	500

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2008.

Pour DC Lux SARL

Stéphanie Surply

Mandataire

Référence de publication: 2008075269/6654/24.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04802. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Bourbon Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.
R.C.S. Luxembourg B 6.400.

—
Extrait des résolutions par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2008

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prend fin à l'issue de la présente assemblée.

Sont élus comme Administrateurs pour une période d'une année se terminant lors de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2009:

- Monsieur Jean-Claude FINCK, demeurant professionnellement à Luxembourg; Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Michel BIREL, demeurant professionnellement à Luxembourg;
- Monsieur Jean-Paul KRAUS, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Est nommé comme Commissaire aux Comptes pour la durée d'un an, jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2009, Madame Doris ENGEL, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2008075275/1122/24.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03415. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

LaSalle Property Securities SICAV-FIS, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 80.081.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2008.

Pour LASALLE PROPERTY SECURITIES SICAV - FIS SICAV

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008075501/1126/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08497. - Reçu 56,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

LW Forum Absolute Return Investment S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 118.701.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/06/08.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008076347/2460/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR04944. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Maison Josy Juckem S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Strassen, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 27.348.

Constituée par-devant M^e Gérard LECUIT, notaire de résidence à Mersch, en date du 26 janvier 1988, acte publié au Mémorial C no 111 du 27 avril 1988, modifiée par-devant M^e Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 1995, acte publié au Mémorial C no 131 du 15 mars 1996, modifiée par-devant le même notaire, en date du 22 février 2000, acte publié au Mémorial C no 371 du 24 mai 2000, modifiée par acte sous seing privé en date du 6 février 2002, l'avis afférent a été publié au Mémorial C no 1202 du 12 août 2002, modifiée par-devant M^e Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 octobre 2002, acte publié au Mémorial C no 1787 du 17 décembre 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 22 novembre 2002, acte publié au Mémorial C no 52 du 17 janvier 2003.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2008.

Pour MAISON JOSY JUCKEM S.à r.l.

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2008076563/1261/23.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR04036. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Arctos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 100.808.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg en date du 2 juin 2008, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer, effet immédiat, le siège social de la société de son adresse actuelle 5, rue CM. Spoo, L-2546 Luxembourg au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Assemblée prend acte et accepte les démissions présentées, avec effet immédiat, par les Administrateurs et décide de nommer en remplacement:

- Monsieur Davide MURARI, employé privé, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Mirko LA ROCCA, employé privé, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur;

- Monsieur Fabrizio PENSO, employé privé, 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur.

Le mandat ainsi conféré des nouveaux Administrateurs et du Président du Conseil d'Administration prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'an 2011.

L'Assemblée prend acte et accepte la démission présentée, avec effet immédiat, par la société ALTER AUDIT S.à r.l., en qualité de Commissaire et décide de nommer en remplacement Madame Francesca DOCCHIO, employée privée, 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Le mandat ainsi conféré du nouveau Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Davide MURARI

Administrateur

Référence de publication: 2008075565/1494/31.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03759. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Himmelsberg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 62.737.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société en date du 20 mai 2008 à 10.00 heures au siège social de la société

Cinquième résolution

L'assemblée accepte la démission de Cofes S.A. de son poste de commissaire et lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'assemblée nomme Cofes Audit S.A., inscrite au registre des sociétés à Genève sous le numéro 14284/2007, avec siège social au 10, Cour de Rive, CH-1211 Genève, au poste de commissaire. Son mandat prend effet ce jour et se terminera le 30 août 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

L'Agent domiciliataire

Référence de publication: 2008075655/651/23.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08537. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Elderberry Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 24.287.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 mai 2008

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 26 mai 2008, que:

- L'Assemblée ratifie le transfert avec effet rétroactif au 19 avril 2007 du siège social de la société du 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg au 73, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

- L'Assemblée accepte avec effet rétroactif au 19 avril 2007 la démission des administrateurs:

* COSAFIN S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 70.588 et domiciliée 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg;

* Monsieur Koen LOZIE, Administrateur de Sociétés, domicilié 18, rue des Sacrifiés, L-8356 Garnich, Luxembourg;

* Monsieur Jean QUINTUS, administrateur de Sociétés, domicilié 11, rue de Fischbach, L-7391 Blaschette, Luxembourg.

- L'Assemblée accepte avec effet rétroactif au 19 avril 2007 la démission du commissaire aux comptes VO Consulting Lux S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 61.459, domiciliée 8, rue Haute, L-4963 Clémency, Luxembourg.

- L'Assemblée nomme comme administrateur unique avec effet rétroactif au 19 avril 2007 Monsieur Allan Larry DAVIDSON, Chertsey 312, Cable Beach, Nassau, Bahamas.

- L'Assemblée nomme comme commissaire aux comptes avec effet rétroactif au 19 avril 2007 Monsieur Marcel STEPHANY, 23, cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange.

- Ces mandats se termineront lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2006.

Luxembourg le 26 mai 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008075706/751/31.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03537. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Billerfabrik Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8284 Kehlen, 36, rue de Kopstal.

R.C.S. Luxembourg B 94.178.

Le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que le rapport de gestion, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008076386/1801/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03076. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

IFA Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 645.700,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 133.157.

Il résulte d'un contrat de cession signé en date du 24 mars 2008 que:

- 993 Parts Sociales de Rachetables de Classe A
- 993 Parts Sociales de Rachetables de Classe B
- 993 Parts Sociales de Rachetables de Classe C
- 993 Parts Sociales de Rachetables de Classe D
- 993 Parts Sociales de Rachetables de Classe E
- 993 Parts Sociales de Rachetables de Classe F
- 993 Parts Sociales de Rachetables de Classe G
- 993 Parts Sociales de Rachetables de Classe H
- 993 Parts Sociales de Rachetables de Classe I
- 993 Parts Sociales de Rachetables de Classe J

que détient INNOVA/4 L.P. dans IFA HOLDING S. à r. l. ont été cédées à la société FRIENDS OF INNOVA L.P. ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman.

Pour extrait

La société

Signature

Référence de publication: 2008075696/587/26.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2008, réf. LSO-CR01319. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

NPJ Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4419 Belvaux, 15, rue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 135.418.

Le bilan au 31 décembre 2007, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire et le rapport du Commissaire aux comptes, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008076385/1801/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03101. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Solumo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 47.851.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue de façon extraordinaire, en date du 27 mai 2008, que:

les mandats d'administrateur de Monsieur Camille PAULUS, consultant, résidant au 5, rue de l'Alzette à L-7210 Helmsange (Luxembourg), Monsieur Jaime ALEMAN, avocat, résidant à Panama (Panama), Monsieur Jean-Pierre LEBURTON, économiste, ayant son adresse privée au 41, rue d'Alzingen à L-3397 Roeser, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, expert-comptable, ayant son adresse professionnelle au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg sont renouvelés. Les mandats se termineront lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 27 mai 2008.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008075683/275/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2008, réf. LSO-CR01255. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Shaftesbury Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 133.593.

Constituée par-devant M^e Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 novembre 2007, acte publié au Mémorial C no 2909 du 14 décembre 2007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Shaftesbury Investments (Luxembourg) S.à r.l.
Christophe Fasbender

Référence de publication: 2008076356/9094/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06252. - Reçu 103,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

Olifs Luxembourg S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 108.004.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 30 avril 2008 à 15.00 heures

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du Réviseur d'entreprise Ernst & Young jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes du 31.12.2008.

Pour copie conforme
COSAFIN S.A.
Administrateur
J. WINANDY
Administrateur

Référence de publication: 2008075715/1172/17.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04286. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

RE Capital S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 139.287.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the thirtieth day of the month of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

(1) LBCI S.à.r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 138 334 represented by Katia PANICHI, lawyer, residing professionally in Luxembourg, pursuant to a proxy given under private seal (such proxy to be registered together with the present deed);

(2) LBREP III BC S.à.r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 132 552 represented by Katia PANICHI, prenamed, pursuant to a proxy given under private seal (such proxy to be registered together with the present deed);

The appearing parties, acting in the above stated capacity, have requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company RE Capital S.à.r.l. ("société à responsabilité limitée") which is hereby established as follows:

Art. 1. Name. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "RE Capital S.à.r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter (the shareholders of the Company from time to time, the "Shareholders"). The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object, purpose. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies or other business entities, the acquisition, development, management and divestment, directly or indirectly, of real estate properties or the conducting of ancillary and/or connected activities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other entities in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established until December 31st 2025.

Art. 4. Registered Office.

4.1. The Company has its registered office in the city of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

4.2. The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

4.3. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

4.4. In the event that the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers.

Art. 5. Share Capital.

5.1. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euros (€12,500) divided into eleven thousand two hundred and fifty (11,250) class A shares with a nominal value of one euro (€1) each (the "class A shares")

and one thousand two hundred and fifty (1,250) class B shares with a nominal value of one euro (€1) each (the "class B shares" and together with the class A shares, the "shares").

5.2. Each share is entitled to one vote.

5.3. Each share is entitled to the economic rights set forth in articles 14 and 15.

5.4. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

Art. 6. Transfer of Equity LuxCo3.

6.1. Any Transfer of Equity LuxCo3 by a B Shareholder to Persons other than the A Shareholders (the "Non-Shareholders") shall always be subject to, and will be effective and recognised by the Company only if realised in compliance with, the provisions set out in these articles of incorporation. Any inscription of a Transfer of Equity LuxCo3 will be subject to compliance with the provisions set out in these articles of incorporation.

Any Transfer of Equity LuxCo3 to Non-Shareholders shall in any event be subject to the approval of Shareholders representing at least 75% (three-quarters) of the share capital of the Company.

6.2. Any Transfer of Equity LuxCo3 shall in addition, unless otherwise set out in these articles of incorporation, be subject to the Transferee in each case, in the event a Shareholders' agreement or like agreement (if any) exists at that time between all or part of the Shareholders, becoming a party to such agreement.

6.3. Without prejudice to any other provision of this article 6, Equity LuxCo3 may only be Transferred simultaneously with and to the same Person as the Equity JVCo held by the same Transferor.

6.4. Except for any Permitted Transfer as set forth under article 6.6 below or agreed upon by the Shareholders or provided for in any agreement among Shareholders existing from time to time, no Transfer of Equity LuxCo3 to any Person may be made by the Shareholders until 30th June 2009 (the "Lock-up Period"), it being understood that the Shareholders may, during the Lock-up Period, pledge their Equity LuxCo3 only if so required in relation with the entering into of any finance agreement entered into in relation with the financing of the Investments.

6.5. After the expiration of the Lock-up Period, Transfers by a B Shareholder of its Equity LuxCo3 shall in any event be subject to a right of first offer ("RoFO") and a pre-emption right in favour of the A Shareholders pursuant to the provisions below, it being understood that if the A Shareholders do not exercise the RoFo with reference to a Transfer, they will not be entitled to exercise the pre-emption right with reference to the same Transfer.

6.5.1 RoFO

Without prejudice to the provisions of article 6.3, in the event that a B Shareholder intends to Transfer part or all of its Equity LuxCo3 (the "Transferring Shareholder") to a third party, it shall first give to the A Shareholders (the "Non-Transferring Shareholders") notice in writing, by registered letter return receipt requested (the "Transfer Notice") of the portion of Equity LuxCo3 to be Transferred (the "Transfer Equity LuxCo3").

On receipt of the Transfer Notice, each Non-Transferring Shareholder shall have the right to make an unconditional (save in respect of authorizations), irrevocable and not subsequently modifiable offer (the "Offer") for the purchase of the entire Transfer Equity LuxCo3, by delivering to the Transferring Shareholder a written notice, by registered letter return receipt requested, within fifteen (15) Business Days (the "Offering Period") from receipt of the Transfer Notice, it being understood that the Offer shall provide that the consideration for the acquisition of the Transfer Equity LuxCo3 shall be paid in immediately available funds on the date such acquisition is completed. If, upon the expiration of the Offering Period, the Non-Transferring Shareholders have not sent an Offer, the Transferring Shareholder shall be entitled to pursue the sale with a third party within six (6) months from the date of expiration of the Offering Period and at terms and conditions not less favourable than the ones contained in the Offer and the Non-Transferring Shareholders shall not be entitled to exercise the pre-emption right provided for in article 6.5.2.

The Transferring Shareholder shall communicate within fifteen (15) Business Days (the "Acceptance Period") from receipt of the Offer whether or not it intends to accept the Offer (the "Acceptance"), it being understood that, if more than one Non Transferring Shareholder makes an Offer, the Transferring Shareholder shall be entitled to accept the Offer containing the higher price (provided that in case of two or more Offers containing the same price, the Offer received first by the Transferring Shareholder will prevail).

In case of Acceptance, the parties shall consummate the sale within fifteen (15) Business Days (the "Completion Period") from the receipt by the Non-Transferring Shareholder(s) of the Acceptance.

If the Transferring Shareholder does not accept the Offer (the "Refusal"; it being understood and agreed that the Transferring Shareholder's failure to give any response to the Offer within the Acceptance Period constitutes a Refusal), the Transferring Shareholder shall be entitled to pursue the sale with a third party within six (6) months from the date of Refusal and at terms and conditions not less favourable than the ones contained in the Offer, it being understood that: (i) in the event the Transferring Shareholder shall not complete the sale within the referred six (6) months period from the date of the Refusal, the RoFo procedure set forth in this Article 6.5 shall apply again in favour of the Non Transferring Shareholders; and (ii) the Non-Transferring Shareholders shall not be entitled to exercise the pre-emption right provided for in article 6.5.2.

6.5.2 Pre-emption Rights

Without prejudice to the provisions of article 6.3, except for any Permitted Transfer as set forth under article 6.6 below or agreed upon by the Shareholders or provided for in any agreement among Shareholders existing from time to time, any Transfer of the Equity LuxCo3 by a B Shareholder shall be subject to a pre-emption right in favour of the A Shareholders as set out herein (the "Pre-emption Right"),

In the event that a B Shareholder receives from one or more third party(ies) (the "Third Party Buyer") an offer to purchase, all or part of that B Shareholder's Equity LuxCo3 and such B Shareholder intends to accept such offer (being also in such case the "Transferring Shareholder"), it shall first give to the Non-Transferring Shareholders a written notice, by registered letter return receipt requested (a "Pre-emption Notice"), which notice shall state: (i) the portion of Equity LuxCo3 to be Transferred, (ii) the name and address of the Third Party Buyer, (iii) the amount and form of consideration the Third Party Buyer proposes to pay as price for the Transferring Shareholder's Equity LuxCo3 and (iv) the conditions of Transfer.

The Non-Transferring Shareholders wishing to exercise their Pre-emption Right must give written notice, by registered letter return receipt requested, to the Transferring Shareholder - copied for information purposes only to the other Non-Transferring Shareholders - within fifteen (15) Business Days from the date of receipt of the Pre-emption Notice, indicating their unconditional willingness to purchase all (and only all) of the portion of Equity LuxCo3 offered for sale under the terms and conditions envisaged in the Pre-emption Notice (the "Exercise Notice"). Should more than one A Shareholder wish to exercise the Pre-emption Right, then the portion of Equity LuxCo3 offered for sale by the Transferring Shareholder will be allocated to the A Shareholders having exercised the Pre-emption Right in proportion to their respective Equity LuxCo3.

If it is not possible for the Non Transferring Shareholders intending to exercise their Pre-emption Rights to offer the same conditions as offered by the Third Party Buyer due to the nature of the consideration offered by the Third Party Buyer - except in the case of forced sale (as a consequence of a mandatory enforcement procedure), in which case they will only have the right of preference by paying the price fixed by the judgment within ten (10) days of communication thereof - the Non Transferring Shareholders will in any case have the right to acquire the portion of the Equity LuxCo3 offered for sale by the Transferring Shareholder by paying in cash the price offered by the Third Party Buyer, such price to be determined by an arbitrator appointed by consent of the Shareholders or failing an agreement among the Shareholders upon request of the most diligent Shareholder by the Président du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg.

The arbitrator shall render its/his decision within thirty (30) Business Days from its/his appointment and its evaluation shall be based upon an equitable valuation of the assets proposed in consideration of the Equity LuxCo3 taking into account every circumstance and condition which normally is taken into consideration in determining the value of such assets.

The arbitrator will inform all Shareholders simultaneously of its/his evaluation within the above mentioned term. The costs of the arbitrator are to be divided pro quota between the Transferring Shareholder and the Non Transferring Shareholders exercising the Pre-emption Right.

The price as determined above is binding on all parties.

The Transferring Shareholder may renounce to sell at the price set by the arbitrator, by providing written notice by registered letter, return receipt requested, to the Non Transferring Shareholders within fifteen (15) days of the date of the communication from the arbitrator.

The Transferring Shareholder having renounced to the sale shall not be entitled to Transfer the portion of the Equity LuxCo3 offered for sale with the Pre-emption Notice, during the three (3) months following the date of the above mentioned notice of renounce. Thereafter, if the Transferring Shareholder decides to Transfer the Equity LuxCo3 again (being it solicited by a third party), it must offer it again to the A Shareholders as per the preceding paragraphs.

Permitted Transfers. Without prejudice to the provisions of article 6.3, if a B Shareholder intends to Transfer all (and not only part) of its Equity LuxCo3 to:

- (i) companies Controlled by such B Shareholder; or
- (ii) companies Controlling such B Shareholder; or
- (iii) companies under common Control with such B Shareholder; or
- (iv) with respect to LB only and without prejudice to the provisions of paragraphs (i) to (iii) above, investment funds in which companies of the Lehman Group hold a majority or minority participation, as well as companies Controlled by such funds

(each of the entities mentioned under (i) to (iv) above being referred to as an "Affiliate"),

the provisions of articles 6.4, 6.5 and 7.1 shall not apply provided that the Affiliate adheres to any Shareholders' agreement or like agreement (if any) that exists at that time between all or part of the Shareholders (such a Transfer being a "Permitted Transfer"), it being understood that any Permitted Transfer of Equity LuxCo3 to Non-Shareholders shall in any event be subject to the approval of Shareholders representing at least 75% (three-quarters) of the share capital of the Company.

If, in the event of a Permitted Transfer, the Control relationship referred to under (i) to (iv) above between the Shareholder having Transferred its Equity LuxCo3 and its Affiliate ceases, such Shareholder shall be obliged to reacquire

and its Affiliate shall be obliged to reTransfer the relevant Equity LuxCo3 to such Shareholder within thirty (30) Business Days of the date of cession of such Control relationship. If such obligation is not fulfilled, the other Shareholders shall have the right to acquire from the Affiliate, which shall be obliged to sell, the whole Equity LuxCo3 held by such Affiliate at the date of exercise of such right at a price equal to the pro-rata less 30% of the lower of (x) the book value of the Equity LuxCo3 and (y) the fair market value of the Equity LuxCo3 as calculated by an arbitrator appointed by consent of the Shareholders or failing an agreement among the Shareholders upon request of the most diligent Shareholder by the Président du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg (the "Option Call Affiliate"). The provisions of articles 7.1.5 to 7.1.7 shall apply mutatis mutandis to the Option Call Affiliate.

Art. 7. Drag Along Rights.

7.1. After the expiration of the Lock-up Period, if an A Shareholder holding at least 50% of the Equity LuxCo3 (the "Drag Along Shareholder") receives an offer (whether solicited or not) from a third party (respectively the "Drag Along Offer" and the "Third Party Offeror") to purchase 100% of the Equity LuxCo3, Equity LuxCo2 and Equity LuxCo1 at a price to be paid entirely in cash so as to enable the JVCo Shareholders to reach the Drag Along Floor and the Minimum Multiple Drag Along and if the Drag Along Shareholder intends to accept the Drag Along Offer, the following provisions shall apply.

7.1.1. The Drag Along Shareholder shall be entitled, by notifying in writing by registered letter return receipt requested the Drag Along Offer to the B Shareholders (the "Drag Along Notice"), to request the B Shareholders to sell to the Third Party Offeror their portion of the Equity LuxCo3 at the terms and conditions of the Drag Along Offer.

7.1.2. The Drag Along Notice shall describe the economic terms and conditions of the Drag Along Offer and shall also contain all other elements enabling to determine that the Drag Along Offer allows the Shareholders to reach the Drag Along Floor and the Minimum Multiple Drag Along.

7.1.3. The B Shareholders shall be obliged to Transfer to the Third Party Offeror all their Equity LuxCo3 at the same time as the Transfer by the Drag Along Shareholder, at the same conditions set forth in the Drag Along Offer and at the pro-rata price offered by the Third Party Offeror.

The purchase price to be paid by the Third Party Offeror shall be allocated in accordance with the provisions of articles 14.3.

7.1.4. In case of non compliance by the B Shareholders of their obligations described in article 7.1.3 above, the Drag Along Shareholder shall have the right to acquire from the B Shareholders the whole Equity LuxCo3 held by the B Shareholders at the Date of Exercise of the Option Call Drag Along (as defined below) at a price equal to the pro-rata less 30% of the lower of (x) the book value of the Equity LuxCo3 as resulting from the latest approved respective financial statements and (y) the fair market value of the Equity LuxCo3 as calculated by an arbitrator appointed by agreement of the Shareholders or, failing such an agreement, upon request of the most diligent Shareholder by the Président du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg (the "Option Call Drag Along").

7.1.5. The Option Call Drag Along may be exercised only in relation with the acquisition of all (and not only part) of the Equity LuxCo3 held by the B Shareholders at the Date of Exercise of the Call Drag Along within ninety (90) Business Days as from the date on which the non-fulfilment of the obligations set forth in article 7.1.3 above has been noted by the Drag Along Shareholder pursuant to a written declaration sent by registered mail with acknowledgement of receipt and setting forth the irrevocable intention of the Drag Along Shareholder to exercise the Option Call Drag Along (the "Declaration of Exercise of the Call Drag Along"). The date of receipt by the B Shareholders of the Declaration of Exercise of the Call Drag Along shall be deemed to be the date of exercise of the Option Call Drag Along (the "Date of Exercise Call Drag Along").

7.1.6. The arbitrator appointed pursuant to article 7.1.4 above shall, within 30 (thirty) Business Days of its appointment, determine the fair market value of the Equity LuxCo3 held by the B Shareholders at the Date of Exercise of the Call Drag Along calculated at the same date, taking into account the latest approved balance sheet of the Company, its profitability, the market value of the material and immaterial assets owned by the Company, its position on the market and any other circumstance and condition which are normally taken into consideration in the valuation of participations. The decision of the arbitrator shall be rendered upon an equitable valuation and it shall be final and binding on the Shareholders.

7.1.7. The sale and purchase of the whole Equity LuxCo3 covered by the Option Call Drag Along shall take place on the fifth (5th) Business Day following the determination by the arbitrator of the fair market value of the Equity LuxCo3 covered by the Option call Drag Along (the "Date of Completion of the Option Call Drag Along"). On such date the B Shareholders shall Transfer to the Drag Along Shareholder the portion of the Equity LuxCo3 covered by the Option Call Drag Along and the Drag Along Shareholder shall pay the relevant price which may also be paid through set-off with any claim the Drag Along Shareholder may have against the B Shareholders.

Art. 8. Board of Managers.

8.1. The Company is managed by a board of 4 (four) managers who need not be Shareholders and who shall be appointed in accordance with the provisions of this article 8.

8.2. Each of the A and B Shareholders shall be entitled to submit a list of persons to be appointed as managers. The general meeting of Shareholders shall appoint two (2) managers of each list, provided that, if the participation of the B

Shareholder in JVCo falls below 40%, the general meeting of Shareholders shall appoint three (3) managers from the list submitted by the A Shareholders and one (1) manager from the list submitted by the B Shareholders.

Without prejudice to what is set forth in article 8.3 below, if, one or more managers' offices is vacant, such manager (s) shall be appointed among the managers comprised in the same list of the ceasing manager.

8.3. In the event that two or more managers cease their function, regardless to the reason of the termination of their office, the board of managers shall no longer be in a position to manage the Company and a new board of managers shall be appointed in accordance with the provisions of articles 8.1 and 8.2. In such case, the remaining managers shall convene a general meeting of Shareholders for the appointment of the new board of managers according to the provisions of articles 8.1. and 8.2.

8.4. The managers are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of Shareholders in accordance with articles 8.1. and 8.2. The general meeting of Shareholders determines the powers of the managers and the term of their mandates. If no term is indicated, the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be revoked with or without cause (*ad nutum*) at any time. The managers may be re-elected.

8.5. A manager is not validly appointed unless he is appointed in accordance with the provisions of this article 8.

Art. 9. Board Proceedings.

9.1. The board of managers shall elect a chairman among its members provided that the chairman is elected among the A Managers. The board of managers shall have the right to confer ordinary management powers to (i) the Chairman and (ii) one or more managers. As long as B Shareholders holds at least 15% of the share capital of JVCo, one of the managers to whom the board of managers will confer ordinary management powers shall be chosen among the B Managers.

9.2. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of the managers is present or represented at a meeting.

9.3. Written notice (by cable, telegram, telex, e-mail or facsimile, or any other similar means of communication) of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least three (3) Business Days in advance of the date scheduled for the meeting, except in the case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of consent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, e-mail or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers. Furthermore, if all managers are present at a meeting the meeting may be held without prior notice.

9.4. Meetings of the board of managers may be held physically or, in all circumstances, by way of conference call (or similar means of communication which permit the participants to communicate with each other). The board of managers may in all circumstances take decisions by way of unanimous written resolutions. Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a board of managers' meeting. In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken if formulated in writing by circular way (on one or more counterparts) and transmitted by mail, courier, electronic mail or telefax.

9.5. Any board member may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all board members taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax another board member as his proxy. A board member may represent more than one of his colleagues.

9.6. Decisions of the board of managers shall be taken by the favourable votes of at least three (3) managers present or represented at the relevant meeting. In the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction submitted for approval to the board of managers conflicting with that of the Company (other than an interest arising by virtue of serving as a director, officer or employee in the party contracting with the Company) and except where the decision of the board of managers relates to current operations entered into under normal conditions, such manager shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such manager's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders.

9.7. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman of the board or by two (2) managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman of the board or two managers.

Art. 10. Board Powers, Binding Signatures.

10.1. The board of managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by these articles of association to the general meeting or the prior authorisation of the general meeting shall be within the competence of the board of managers. *Vis-à-vis* third parties the board of manager has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or these articles of association to the general meeting or the prior authorisation of the general meeting or as it may be provided herein.

10.2. The Company will be bound by the joint signature of any three (3) managers or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of managers.

10.3. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Art. 11. Shareholders Decisions.

11.1 Shareholders' decisions are taken by the general meeting of Shareholders. However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the number of Shareholders is less than twenty-five (25) and in such case Shareholders' resolutions may be validly passed in writing. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

11.2. Each Shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.

11.3. Meetings shall be called by the chairman or the board of managers, as the case may be, by convening notice addressed by registered mail to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

11.4. Collective decisions are only valid if they are adopted by Shareholders representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (i) a majority of the Shareholders (ii) representing at least 75% of the issued share capital.

Art. 12. Accounting Year. The accounting year begins on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

Art. 13. Annual Accounts, Auditor.

13.1. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the board of managers.

13.2. The financial statements are at the disposal of the Shareholders at the registered office of the Company.

Art. 14. Dividends.

14.1. Out of the net profit, five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

14.2. The Shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law. Any distribution may only be made pursuant to provisions set out hereafter under article 14.3.

14.3. The balance may be distributed to the Shareholders upon decision of a general meeting of Shareholders, it being understood that any distribution may only be made pursuant to the following provisions:

(i) first of all 1% of the distribution shall be allocated to the class B shares;

(ii) the remainder of the distribution shall be allocated exclusively to the class A shares.

14.4. The share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of a general meeting of Shareholders. The general meeting of Shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 15. Dissolution, Liquidation.

15.1. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be Shareholders and who are appointed by the general meeting of Shareholders who will specify their powers and remunerations.

15.2. In the case of a distribution of liquidation proceeds, such liquidation proceeds shall be allocated according to the following provisions:

(i) first of all 1% of the liquidation proceeds shall be allocated to the class B shares;

(ii) the remainder of the liquidation proceeds shall be allocated exclusively to the class A shares.

Art. 16. Sole Shareholder. If, and as long as, only one Shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 17. Definitions.

A Managers Means the managers appointed from the list presented by the A Shareholders.

Amounts Invested Means the aggregate of:

(i) the investments made by each JVCo Shareholder in money in view of the acquisition of the property of, or the constitution of ownership rights and/or other rights over, participations in the Company, JVCo and LuxCo2 (as the case may be) and/or any interest free debt instruments and/or financial instruments issued by the Company, JVCo and LuxCo2 issued by such companies in accordance with applicable laws;

(ii) any contribution in cash or in kind done by a JVCo Shareholder in favour of the Company, JVCo and LuxCo2 (as the case may be) for any increase of the share capital (including any premium), for any (future) capital increase, as share premium, as shareholder loan, with a view to covering losses or with a view to subscribe to financial instruments issued by the Company, JVCo and LuxCo2 (as the case may be) in accordance with applicable laws;

it being understood that all the Amounts Invested from time to time by a JVCo Shareholder or its Affiliate, as Shareholder of the Company, LuxCo1 and LuxCo2 (as the case may be) shall be considered as being invested by one and the same entity.

A Shareholders Means the holders of class A shares.

B Managers Means the managers appointed from the list presented by the B Shareholders.

B Shareholders Means the holders of class B shares.

Business Day Means each calendar day, other than Saturdays, Sundays and any other days on which credit institutions are permitted to close in Milan, in London and in Luxembourg City (Grand-Duchy of Luxembourg).

Control Means the circumstance in which a company (the controlling company) has either directly or through other controlled companies the majority of the voting rights to be exercised in the general meeting of shareholders of another company (the controlled company). And "Controlling" and "Controlled" shall be construed accordingly.

Drag Along Floor Means the aggregate amount of Net Payments received by a JVCo Shareholder, the annualised net value of which is equal to 100% of the annualised net value of the Amounts Invested by such JVCo Shareholder from time to time in either the Company, JVCo or LuxCo2 (as the case may be). For the purposes of this definition, the annualised net value of each Net Payment received and of each Amount Invested by such JVCo Shareholder from time to time shall be calculated by applying (during the period starting from the first injection of Amount Invested and ending on the date in which the last Net Payment has been made, "T1"), a rate of 30% on an annual basis, all in accordance with the following formula:

$$VAN = \sum_{t=1}^n \frac{PN_t - SI_t}{(1 + K)^t}$$

Where

VAN = Actual Net Value;

PN = Net Payments made in favour of a JVCo Shareholder at the time t;

SI = Amounts Invested by a JVCo Shareholder at the time t;

k = periodical equivalent rate at the time t. The k rate is the periodical rate equivalent to the annual rate of 30% referred to above;

t = period of time, expressed in years or fractions of years, between the date of use of the first Amount Invested and the date on which the Net Payment has been made;

n = date of the last Net Payment.

Equity LuxCo1 Means in relation with LBCI S.à.r.l., the total amount of (i) its participation in the share capital of LuxCo1, (ii) any shareholder loan granted by it to LuxCo1 and (iii) any debt instruments issued by LuxCo1 and subscribed to by LBCI S.à.r.l.

Equity LuxCo2 Means in relation with LBCI S.à.r.l. and B Consulting Holding S.p.A., the total amount of (i) their participation in the share capital of LuxCo2, (ii) any shareholder loan granted by them to LuxCo2 and (iii) any debt instruments issued by LuxCo2 and subscribed to by them.

Equity LuxCo3 Means in relation with each Shareholder, the total amount of (i) its participation in the share capital of the Company, (ii) any shareholder loan granted by such Shareholder to the Company and (iii) any debt instruments issued by the Company and subscribed to by such Shareholder.

Equity JVCo Means in relation with LB, the total amount of (i) its participation in the share capital of LBCI S.à.r.l., (ii) any shareholder loan granted by LB to LBCI S.à.r.l. and (iii) any debt instruments issued by LBCI S.à.r.l. and subscribed to by LB.

Investment Means any investment having as an object the acquisition, construction, development, management, extension and/or reorganisation of Retail Structures in Italy.

JVCo Means LBCI S.à.r.l.

JVCo Shareholder Means B Consulting Holding S.p.A. and LB.

LB Means LBREP III BC S.à.r.l., a company duly incorporated under the laws of Luxembourg whose registered office is at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 132 552.

Lehman Group Means LB, LBREP III Europe Holdings S.à.r.l. ("LBREP"), Lehman Brothers Inc., any company directly or indirectly Controlled by LBREP and/or Lehman Brothers Inc. and/or any investment fund managed by Lehman Brothers Inc. either directly or through companies Controlled by it and/or any other company directly or indirectly Controlled by such fund.

LuxCo1 Means Retail Invest S.à.r.l.

LuxCo2 Means Euro Retail S.à.r.l.

LuxCo3 Means the Company.

Minimum Multiple Drag Along Means a Multiple of the Capital equal to at least two (2).

Multiple of the Capital Means the ratio obtained by applying the formula (Net Payments + Amounts Invested) / Amounts Invested, where both the Net Payments and the Amounts Invested are considered as positive amounts.

Minimum Multiple of Promote Means a Multiple of the Capital equal to at least 1.85.

Net Payments Means the aggregate of:

(i) any cash amount (net of any applicable withholdings) paid from time to time to a JVCo Shareholder, as the case may be:

(a) as distribution of any kind by the Company, JVCo and LuxCo2 (as the case may be); and/or

(b) as reimbursement, whether whole or partial, of the principal (and interest) of any shareholder loan to, and/or debt instruments issued by, the Company JVCo and LuxCo2 (as the case may be); and/or

(c) as consideration for the Transfer of all or part of the participation held by a JVCo Shareholder in the share capital of the Company, JVCo and LuxCo2 (as the case may be) and/or shareholder loans and/or debt instruments issued by the Company, JVCo and LuxCo2 (as the case may be); and

(ii) the value of other assets allocated to such JVCo Shareholder, as consideration for the sale or Transfer of all or part of the participation in the share capital of the Company, JVCo and LuxCo2 (as the case may be) and/or shareholder loans and/or debt instruments issued by such companies as valued, in the absence of agreement between the JVCo Shareholders, by a third party arbitrator who shall be appointed by common agreement of the JVCo Shareholders or, in the absence of such an agreement, upon request of the most diligent Shareholder by the Président du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg who shall decide upon an equitable valuation.

Person Means any individual, corporation, partnership, firm, association, unincorporated organisation or other entity.

Retail Structures Means shopping centres, retail parks and entertainment centres.

Shareholders Means the A Shareholders and the B Shareholders.

Transfer Means any transfer of Equity LuxCo3 or any direct, indirect or fiduciary right or interest therein in any manner whatsoever including by way of a sale, disposal, transfer, pledge, encumbrance, charge or otherwise and whether conditional or not; and to Transfer, Transferring, Transferred, Transferable, Transferee (meaning the entity that acquires Equity LuxCo3 as a result of a Transfer) or Transferor (meaning the Shareholder that Transfers Equity LuxCo3) shall be construed accordingly.

Art. 18. Applicable Law. For anything not dealt with in the present articles of association, the Shareholders refer to the relevant legislation.

Subscription and payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the following shares:

Subscriber	Number of shares	Payment €
LBCI S.à.r.l.	11,250 class A shares	11,250
LBREP III BC S.à.r.l.	1,250 class B shares	1,250
Total	11,250 class A shares and 1,250 class B shares	12,500

Evidence of the payment of the subscription price has been given to the undersigned notary.

Expenses, valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately seven thousand euros.

Extraordinary general meeting

The Sole Shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at
2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.
2. The following persons are elected managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Name, Title, Address, Date of birth, Place of birth

Reno Maurizio Tonelli, Graduate in Political Sciences, 20, rue des Muguets, L-8035 Strassen (Grand Duchy of Luxembourg), 12 January 1955, Cesena (Forlì - Italy)

Benoît Jean J. Bauduin, Company Director, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1563 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, 31 March 1976, Messancy (Belgium)

Augusto Bessi, Company Director, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1563 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, 19 January 1976, Padova (Italy)

Petra Ekas, Company Director, 25 Bank Street, London, E14 5LE, United Kingdom, 13 March 1973, Eddlestone (Netherlands)

Special disposition

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31st December 2008.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

(1) LBCI S.à.r.l., une société constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 138 334 représentée par Katia PANICHI, avocate, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé (cette procuration sera enregistrée avec le présent acte);

(2) LBREP III BC S.à.r.l., une société constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 132 552 représentée par Katia PANICHI, prénommée, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé (cette procuration sera enregistrée avec le présent acte);

Les comparants, agissant ès-qualité, ont demandé au notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée RE Capital S.à.r.l., laquelle est ci-après constituée comme suit:

Art. 1^{er}. Dénomination sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "RE Capital S.à.r.l." (la "Société") par les comparants et toutes personnes qui deviendront ensuite associés (les associés de la Société de temps à autre, les "Associés"). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans tout autre entreprise, l'acquisition, le développement, la gestion et la vente, directement ou indirectement, de propriétés immobilières ou la gestion d'activités accessoires et/ou connexes, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par vente, échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à d'autres sociétés ou entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre d'autres mesures de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Enfin, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique et financière ou autres opérations liées directement ou indirectement dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée jusqu'au 31 décembre 2025.

Art. 4. Siège social.

4.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

4.2. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du conseil de gérance.

4.3. La Société peut avoir des bureaux ou des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

4.4. Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le conseil de gérance.

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500) divisé en onze mille deux cent cinquante (11.250) parts sociales de classe A d'une valeur nominale d'un euro (€1) chacune (les "parts sociales de classe A") et mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales de classe B d'une valeur nominale d'un euro (€1) chacune (les "parts sociales de classe B" et ensemble avec les parts sociales de classe A, les "parts sociales").

5.2. Chaque part sociale donne droit à un vote.

5.3. Chaque part sociale donne les droits économiques décrits aux articles 14 and 15.

5.4. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts.

Art. 6. Transfert de Capital LuxCo3.

6.1. Tout Transfert de Capital LuxCo3 par un Associé B à des Personnes autres que des Associés A (les "Non-Associés") sera toujours soumis aux, et sera effectif et reconnu par la Société seulement si réalisé en conformité avec les dispositions prévues par les présents statuts. Toute inscription d'un Transfert de Capital LuxCo3 sera soumise au respect des dispositions prévues par les présents statuts.

Tout Transfert de Capital LuxCo3 à des Non-Associés sera soumis à l'approbation des Associés représentant au moins 75% (les trois-quarts) du capital social de la Société.

6.2. Tout Transfert de Capital LuxCo3 sera en plus, sauf disposition contraire des présents statuts, soumis à l'adhésion du Cessionnaire au pacte d'actionnaires ou d'autres conventions similaires (s'il en est) chaque fois qu'une telle convention existe entre tout ou partie des Associés.

6.3. Sans préjudice de toute autre disposition du présent article 6, le Capital LuxCo3 ne peut être Transféré que simultanément avec et à la même Personne que le Capital JVCo détenu par le même Cédant.

6.4. Sauf pour les Transferts Permis prévus à l'article 6.6 ci-dessous ou avec l'accord des Associés ou prévu par toute autre convention entre les Associés existant de temps à autre, aucun Transfert de Capital LuxCo3 par un Associé à une Personne ne pourra être faite jusqu'au 30 juin 2009 (la "Période d'Immobilisation"), étant précisé que les Associés pourront, pendant la Période d'Immobilisation, donner un gage sur leur Capital LuxCo3 uniquement si requis dans le cadre de la conclusion d'un contrat de financement conclu en relation avec le financement des Investissements.

6.5. Après l'expiration de la Période d'Immobilisation, les Transferts par un Associé B de son Capital LuxCo3 seront dans tous les cas soumis au droit de première offre ("RoFO") et au droit de pré-emption au profit des Associés A en vertu des dispositions ci-dessous, étant précisé que si les Associés A n'exercent pas leur RoFO en relation avec un Transfert, ils n'auront pas le droit d'exercer le droit de pré-emption en relation avec le même Transfert.

6.5.1 RoFO

Sans préjudice quant aux dispositions de l'article 6.3, au cas où un Associé B entend Transférer tout ou partie de son Capital LuxCo3 (l'"Associé Cédant") à un tiers, il notifiera aux Associés A (les "Associés Non-Cédants") par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception (l'"Avis de Transfert") la portion de Capital LuxCo3 à Transférer (le "Capital LuxCo3 à Transférer").

Après réception de l'Avis de Transfert, chaque Associé Non-Cédant aura le droit de faire une offre inconditionnelle (sous réserve de toute autorisation), irrévocable et non modifiable par la suite (l'"Offre") pour l'achat de la totalité du Capital LuxCo3 à Transférer, en envoyant à l'Associé Cédant un avis écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quinze (15) Jours Ouvrables (la "Période d'Offre") à partir de la réception de l'Avis de Transfert, étant précisé que l'Offre devra stipuler que le prix d'acquisition du Capital LuxCo3 à transférer sera payé au moyen de fonds immédiatement disponibles à la date à laquelle cette acquisition aura été réalisée. Si, après l'expiration de la Période d'Offre, les Associés Non-Cédants n'ont pas envoyé d'Offre, l'Associé Cédant aura le droit de conclure la vente avec un tiers dans un délai de six (6) mois à partir de la date d'expiration de la Période d'Offre et à des termes et conditions non moins favorables que ceux contenus dans l'Offre et les Associés Non-Cédants n'auront pas le droit d'exercer le droit de pré-emption prévu à l'article 6.5.2.

L'Associé Cédant devra communiquer dans un délai de quinze (15) Jours Ouvrables (la "Période d'Acceptation") à partir de la réception de l'Offre son intention d'accepter ou non l'Offre (l'"Acceptation"), étant précisé que, si plus d'un Associé Non-Cédant fait une Offre, l'Associé Cédant aura le droit d'accepter l'Offre comportant le prix le plus élevé (à condition que si deux ou plusieurs Offres comportent le même prix, la première Offre reçue par l'Associé Cédant prévaudra).

En cas d'Acceptation, les parties devront réaliser la vente dans un délai de quinze (15) Jours Ouvrables (la "Période de Réalisation") à partir de la réception par le(s) Associé(s) Non-Cédants de l'Acceptation.

Si l'Associé Cédant n'accepte pas l'Offre (le "Refus"; étant précisé et accepté que le défaut de l'Associé Cédant de donner une réponse à l'Offre endéans la Période d'Acceptation constitue un Refus), l'Associé Cédant aura le droit de conclure la vente avec un tiers endéans un délai de six (6) mois à partir de la date de Refus et à des termes et conditions non moins favorables que ceux contenus dans l'Offre, étant précisé que: (i) au cas où l'Associé Cédant ne réalise pas la vente endéans la période de six (6) mois pré-mentionnée à partir de la date du Refus, la procédure du RoFO prévue à l'article 6.5 s'appliquera à nouveau au profit des Associés Non-Cédants; et (ii) les Associés Non-Cédants n'auront pas le droit d'exercer le droit de pré-emption prévu à l'article 6.5.2.

6.5.2 Droits de Pré-emption

Sans préjudice quant aux dispositions de l'article 6.3, sauf pour un Transfert Permis prévu à l'article 6.6 ci-dessous ou avec l'accord des Associés ou prévu par toute autre convention entre les Associés existant de temps à autre, tout Transfert de Capital LuxCo3 par un Associé B sera soumis à un droit de pré-emption en faveur des Associés A tel que plus amplement prévu dans les présents statuts (le "Droit de Pré-emption").

Au cas où un Associé B reçoit d'un ou plusieurs tiers (le "Tiers Acquéreur ") une offre d'achat de tout ou partie du Capital LuxCo3 de cet Associé B et cet Associé B entend accepter cette offre (étant dans ce cas aussi un "Associé Cédant"), il devra en premier notifier aux Associés Non-Cédants un avis écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception (l'"Avis de Pré-emption"), lequel avis doit énoncer: (i) la portion de Capital LuxCo3 à Transférer, (ii) le nom et l'adresse du Tiers Acquéreur, (iii) le montant et la forme de la contrepartie que le Tiers Acquéreur propose de payer comme prix pour le Capital LuxCo3 de l'Associé Cédant et (iv) les conditions de la Cession.

Les Associés Non-Cédants souhaitant exercer leur Droit de Pré-emption devront envoyer un avis écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'Associé Cédant - copié pour information uniquement aux autres Associés Non-Cédants - endéans un délai de quinze (15) Jours Ouvrables à partir de la date de réception de l'Avis de Pré-emption, indiquant leur intention inconditionnelle à acquérir toute (et uniquement toute) la portion du Capital LuxCo3 offert à la vente aux termes et conditions envisagés dans l'Avis de Pré-emption (l'"Avis d'Exercice"). Au cas où plus d'un Associé A souhaite exercer son Droit de Pré-emption, la portion du Capital LuxCo3 offert à la vente par l'Associé Cédant sera allouée aux Associés A ayant exercé le Droit de Pré-emption au pro rata de leur Capital LuxCo3 respectif.

S'il n'est pas possible pour les Associés Non-Cédants souhaitant exercer leur Droit de Pré-emption d'offrir les mêmes conditions que celles offertes par le Tiers Acquéreur en raison de la nature de la contrepartie offerte par le Tiers Acquéreur- sauf dans le cas d'une vente forcée (comme conséquence d'une procédure d'exécution forcée), auquel cas ils auront seulement le droit de préférence en payant le prix fixé par le jugement endéans dix (10) jours de la communication de celui-ci - les Associés Non-Cédants auront dans tous les cas le droit d'acquérir la portion du Capital LuxCo3 offert à la vente par l'Associé Cédant au moyen d'un paiement en espèces du prix offert par le Tiers Acquéreur, ce prix étant déterminé par un arbitre nommé d'un commun accord des Associés ou à défaut d'accord des Associés, sur demande de l'Associé le plus diligent par le Président du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg.

L'arbitre rendra sa décision endéans trente (30) Jours Ouvrables à partir de sa nomination et son évaluation sera basée sur une évaluation équitable des avoirs proposés en contrepartie du Capital LuxCo3, en prenant en compte toutes circonstances et conditions normalement prises en considération dans la détermination de la valeur de tels avoirs.

L'arbitre informera tous les Associés simultanément de son évaluation endéans la période pré-mentionnée. Les coûts de l'arbitre seront divisés au pro rata entre l'Associé Cédant et les Associés Non-Cédants exerçant le Droit de Pré-emption.

Le prix tel que déterminé ci-dessus s'impose à toutes les parties.

L'Associé Cédant pourra renoncer à la vente au prix fixé par l'arbitre, en envoyant un avis écrit par lettre recommandée avec accusé de réception aux Associés Non-Cédants endéans quinze (15) jours à partir de la date de communication par l'arbitre.

L'Associé Cédant ayant renoncé à la vente n'aura pas le droit de céder la portion du Capital LuxCo3 offerte à la vente avec l'Avis de Pré-emption, durant les trois (3) mois suivant la date de l'avis de renonciation pré-mentionné. Par la suite, si l'Associé Cédant décide de Céder à nouveau le Capital LuxCo3 (ayant été sollicité par un tiers), il devra les offrir de nouveau aux Associés A, conformément aux paragraphes précédents.

Transferts Permis.

Sans préjudice quant aux dispositions de l'article 6.3, si un Associé B entend Céder tout (et non seulement une partie) de son Capital LuxCo3 à:

- (v) des sociétés Contrôlées par un tel Associé B; ou
- (vi) des sociétés qui Contrôlent cet Associé B; ou

(vii) des sociétés sous le Contrôle commun avec cet Associé B;

(viii) concernant LB seulement et sans préjudice des dispositions des paragraphes (i) à (iii) ci-dessus, des fonds d'investissement dans lesquels les sociétés du Groupe Lehman détiennent une participation majoritaire ou minoritaire, de même que des sociétés Contrôlées par de tels fonds;

(chacune des entités mentionnées sous (i) à (iv) ci-dessous étant un "Affilié"),

les dispositions des articles 6.4, 6.5 et 7.1 ne s'appliqueront pas à condition que l'Affilié adhère à tout pacte d'actionnaires ou toute convention similaire (si applicable) qui existe entre tout ou partie des Associés à ce moment (un tel Transfert étant un "Transfert Permis"), étant précisé que tout Transfert Permis de Capital LuxCo3 à des Non-Associés sera dans tous les cas soumis à l'agrément des Associés représentant au moins 75% (trois-quarts) du capital social de la Société.

Si, dans le cas d'un Transfert Permis, la relation de Contrôle mentionnée sous (i) à (iv) ci-avant entre l'Associé ayant Transféré son Capital LuxCo3 et son Affilié cesse, cet Associé sera obligé de ré-acquérir et son Affilié sera obligé de reTransférer le Capital LuxCo3 concernés à cet Associé endéans trente (30) Jours Ouvrables à partir de la date de cessation de cette relation de Contrôle. Si cette obligation n'est pas respectée, les autres Associés auront le droit d'acquérir de l'Affilié, lequel sera obligé de vendre, tout le Capital LuxCo3 détenu par cet Affilié à la date de l'exercice de ce droit à un prix égal au pro rata moins 30% de la valeur la moins élevée entre (x) la valeur comptable du Capital LuxCo3 et (y) la valeur de marché du Capital LuxCo3 telle que calculée par un arbitre nommé d'un commun accord des Associés ou à défaut d'un accord des Associés sur demande de l'Associé le plus diligent par le Président du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg (l'"Option d'Achat d'Affilié"). Les dispositions des articles 7.1.5 à 7.1.7 s'appliqueront mutatis mutandis à l'Option d'Achat d'Affilié.

Art. 7. Le Droit de Tag Along et le Droit de Drag Along.

7.1. Après l'expiration de la Période d'Immobilisation, si un Associé A détenant au moins 50% du Capital LuxCo3 (l'"Associé Drag Along") reçoit une offre (sollicitée ou non) d'un tiers (respectivement l'"Offre de Drag Along" et le "Tiers Offrant") d'acheter 100% du Capital LuxCo3, du Capital LuxCo3 et du Capital LuxCo1 à un prix à payer entièrement en espèces de sorte à permettre aux Associés JVCo d'atteindre le Seuil Drag Along et le Multiple Minimum de Drag Along et si l'Associé Drag Along entend accepter l'Offre de Drag Along, les dispositions suivantes seront applicables.

7.1.1 L'Associé Drag Along aura le droit en notifiant par écrit, par lettre recommandée avec accusé de réception l'Offre de Drag Along aux Associés B (l'"Avis de Drag Along"), de demander aux Associés B de Céder au Tiers Offrant leur portion du Capital LuxCo3 aux mêmes termes et conditions que l'Offre de Drag Along.

7.1.2 L'Avis de Drag Along décrira les termes et conditions économiques de l'Offre de Drag Along et contiendra tous les autres éléments permettant de déterminer que l'Offre de Drag Along permet aux Associés d'atteindre le Seuil de Drag Along et le Multiple Minimum de Drag Along.

7.1.3 Les Associés B seront obligés de Céder au Tiers Offrant la totalité de leur Capital LuxCo3 en même temps que la Cession par l'Associé Drag Along aux mêmes conditions énoncées par l'Offre de Drag Along et au prix proportionnel offert par le Tiers Offrant.

Le prix d'achat à payer par le Tiers Offrant sera alloué conformément aux dispositions des articles 14.3.

7.1.4. En cas de non respect par les Associés B de leurs obligations décrites à l'article 7.1.3 ci-avant, l'Associé Drag Along aura le droit d'acquérir des Associés B la totalité du Capital LuxCo3 détenu par les Associés B à la Date d'Exercice de l'Option d'Achat Drag Along (comme définit ci-dessous) à un prix égal au prorata moins 30% de la valeur la moins élevée entre (x) la valeur comptable du Capital LuxCo3 tel qu'il résulte des derniers états financiers approuvés et (y) la valeur de marché du Capital LuxCo3 telle que calculée par un arbitre nommé d'un commun accord des Associés ou, à défaut d'un tel accord, à la requête de l'Associé le plus diligent par le Président du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg (l'"Option d'Achat Drag Along").

7.1.5. L'Option d'Achat Drag Along ne pourra être exercée qu'en relation avec l'acquisition de la totalité (et non seulement une partie) du Capital LuxCo3 détenu par les Associés B à la Date d'Exercice de l'Option d'Achat Drag Along endéans quatre-vingt dix (90) Jours Ouvrables à partir de la date à laquelle le non respect des obligations énoncées à l'article 7.1.3 ci-avant aura été constatée par l'Associé Drag Along en vertu d'une déclaration écrite envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception et indiquant l'intention irrévocable de l'Associé Drag Along d'exercer l'Option Drag Along (la "Déclaration d'Exercice de l'Option d'Achat Drag Along"). La date de réception par les Associés B de la Déclaration d'Exercice de l'Option d'Achat Drag Along sera présumée être la Date d'Exercice de l'Option d'Achat Drag Along (la "Date d'Exercice de l'Option d'Achat Drag Along").

7.1.6. L'arbitre nommé conformément à l'article 7.1.4. ci-avant déterminera, endéans les trente (30) Jours Ouvrables de sa nomination, la valeur de marché du Capital LuxCo3 détenu par les Associés B à la Date d'Exercice de l'Option d'Achat Drag Along calculée à la même date en prenant en compte les derniers comptes approuvés par la Société, son rendement, la valeur de marché des actifs mobiliers et immobiliers de la Société, sa position de marché et toute autre circonstance et condition normalement prise en considération dans l'évaluation des participations. La décision de l'arbitre sera rendue sur une évaluation équitable et sera finale et obligatoire pour les Associés.

7.1.7. La vente et l'achat de la totalité du Capital LuxCo3 couverts par l'Option d'Achat Drag Along interviendront le cinquième (5) Jour Ouvrable suivant la détermination par l'Arbitre de la valeur de marché du Capital LuxCo3 couvert

par l'Option d'Achat Drag Along (la "Date de Réalisation de l'Option d'Achat Drag Along"). A cette date les autres Associés Céderont à l'Associé Drag Along la portion du Capital LuxCo3 couvert par l'Option d'Achat Drag Along et l'Associé Drag Along payera le prix, lequel pourra également être payé au moyen d'une compensation avec toute créance que l'Associé Drag Along pourra avoir sur les Associés B.

Art. 8. Conseil de Gérance.

8.1. La Société est administrée par un conseil de quatre (4) gérants, Associés ou non, nommés conformément aux dispositions de cet article 8.

8.2. Chacun des Associés A et B aura le droit de soumettre une liste de personnes devant être nommées gérants. L'assemblée générale des Associés nommera deux (2) gérants de chaque liste, étant entendu que, si la participation des Associés B dans JVCo tombe en-dessous de 40%, l'assemblée générale des Associés nommera trois (3) gérants de la liste présentée par les Associés A et un (1) gérant de la liste présentée par les Associés B.

Sans préjudice quant aux dispositions de l'article 8.3. ci-après, si, un ou plusieurs poste(s) de gérant est vacant, ce(s) gérant(s) sera nommé parmi les gérants figurant dans la liste du gérant sortant.

8.3. Au cas où deux ou plus gérants cessent leur fonction, sans égard à la raison de la fin de leur mandat, le conseil de gérance ne sera plus en mesure d'administrer la Société et un nouveau conseil de gérance sera nommé conformément aux dispositions des articles 8.1. et 8.2. Dans ce cas, les gérants restants convoqueront une assemblée générale des Associés en vue de la nomination du nouveau conseil de gérance conformément aux dispositions des articles 8.1. et 8.2.

8.4. Les gérants sont nommés et révoqués de leur poste par une décision de l'assemblée générale des Associés, prise à la majorité simple conformément aux articles 8.1. et 8.2. L'assemblée générale des Associés détermine le pouvoir des gérants et la durée de leur mandat. Si aucune durée n'est indiquée, les gérants sont nommés pour une durée indéterminée. Les gérants sont révocables avec ou sans cause (ad nutum) à tout moment. Les gérants sont rééligibles.

8.5. Un gérant n'est valablement nommé que s'il aura été nommé conformément aux dispositions du présent article 8.

Art. 9. Procédure du Conseil de Gérance.

9.1. Le conseil de gérance élira un président parmi ses membres étant précisé que le président sera élu parmi les Gérants A. Le conseil de gérance aura le droit de déléguer la gestion journalière (i) au président et (ii) à un ou plusieurs gérants. Aussi longtemps que les Associés B détiennent au moins 15% du capital social de JVCo, un des gérants auquel le conseil de gérance délèguera la gestion journalière sera choisi parmi les Gérants B.

9.2. Le conseil de gérance ne délibère ou n'agit valablement que si au moins la majorité des gérants représentée ou est présente à la réunion.

9.3. Un avis écrit (par câble, télégramme, télex, courriel ou facsimilé, ou tout autre moyen de communication similaire) de toute réunion du conseil de gérance sera envoyé aux gérants au moins trois (3) Jours Ouvrables avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les raisons de l'urgence seront mentionnées dans l'avis. Il peut être renoncé à la convocation par écrit, par câble, télégramme, télex, courriel ou facsimilé, ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour des réunions du conseil de gérance à tenir à l'heure et endroit déterminés au préalable par une résolution adoptée par le conseil de gérance. Par ailleurs, si tous les gérants sont présents à la réunion, cette réunion pourra être tenue sans convocation préalable.

9.4. Les réunions du conseil de gérance pourront être tenues en personne ou dans tous les cas, au moyen d'une conférence téléphonique (ou tout autre moyen de communication similaire lequel permet aux participants de communiquer les uns avec les autres). Le conseil de gérance pourra dans toute circonstance prendre des décisions au moyen de résolutions écrites prises à l'unanimité. Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions passées lors d'une réunion du conseil de gérance. Dans ce cas, les résolutions et décisions seront expressément prises par écrit ou par voie circulaire (sur un ou plusieurs documents similaires) et transmises par courrier, porteur, courrier électronique ou téléfax.

9.5. Tout membre du conseil pourra participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire permettant à tous les membres du conseil de gérance participant à la réunion de s'entendre. La participation à une réunion par de tels moyens équivaut à la participation en personne à cette réunion. Tout gérant pourra être représenté à toute réunion des gérants en nommant par écrit ou par téléfax un autre membre du conseil de gérance en tant que mandataire. Un membre du conseil pourra représenter plus d'un de ses collègues.

9.6. Les décisions du conseil de gérance seront prises par le vote positif d'au moins trois (3) gérants présents ou représentés à la réunion concernée. Si un gérant de la Société a un intérêt personnel dans une opération soumise à l'approbation du conseil de gérance opposé à celui de la Société (autrement qu'un intérêt en vertu de son poste de gérant, directeur ou employé d'une partie contractant avec la Société) et à l'exception du cas où la décision du conseil de gérance concerne une opération courante conclue à des conditions normales, un tel gérant devra informer le conseil de gérance de cet intérêt personnel et ne considérera, ni ne votera sur une telle opération, et l'intérêt de ce gérant sera déclaré à la prochaine assemblée générale des Associés.

9.7. Le procès-verbal de toute réunion du conseil de gérance sera signé par le président du conseil de gérance ou bien par deux (2) gérants. Des copies ou des extraits des procès-verbaux lesquels pourront être produits dans des procédures judiciaires ou autrement seront signés par le président du conseil de gérance ou par deux gérants.

Art. 10. Compétences du Conseil, Pouvoir de Signature.

10.1. Le conseil de gérance est investit du pouvoir le plus large pour gérer les affaires de la Société et d'autoriser et/ou accomplir tous actes de disposition ou d'administration dans les limites des objets de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale ou soumis à l'autorisation préalable de l'assemblée générale seront de la compétence du conseil de gérance. Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus d'agir au nom et pour compte de la Société dans toutes les circonstances et accomplir, autoriser ou approuver tout acte ou toute opération relatifs à la Société et non réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale ou soumis à l'autorisation préalable de l'assemblée générale ou par les présents statuts.

10.2. La Société sera engagée par la signature conjointe de trois (3) gérants ou par la signature conjointe ou la seule signature de toute personne ou personnes auxquelles le conseil de gérance aura délégué le pouvoir de signature.

10.3. Les gérants ne seront pas tenus personnellement responsables pour les dettes de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables pour l'exécution de leurs devoirs.

Art. 11. Les Décisions des Associés.

11.1 Les décisions des Associés sont prises par l'assemblée générale des Associés. Néanmoins, la tenue d'une assemblée n'est pas obligatoire aussi longtemps que le nombre des Associés est inférieur à vingt-cinq (25) et auquel cas les résolutions des Associés pourront être valablement prise par écrit. Toute assemblée des Associés de la Société constituée régulièrement ou toute résolution écrite valable (suivant le cas) représentera la totalité des Associés de la Société.

11.2 Tout Associé pourra participer aux décisions collectives. Il a un nombre de votes égal au nombre de parts sociales qu'il détient et pourra agir valablement à toute assemblée des Associés par mandat spécial.

11.3 Les assemblées seront convoquées par le président ou le conseil de gérance, suivant le cas, par une convocation envoyée par une lettre recommandée aux Associés à leur adresse telle qu'elle figure dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée. Si la totalité du capital social de la Société est représenté à l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable. Dans le cas de résolutions écrites, le texte de ces résolutions sera envoyé aux Associés à l'adresse inscrite dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de prise d'effet des résolutions. Les résolutions prendront effet à partir de l'approbation par la majorité prévue par la loi pour les décisions collectives (ou sous réserve de l'accomplissement des conditions de majorité, à la date y précisée). Des résolutions écrites pourront être prises à l'unanimité sans avis préalable.

11.4 Les décisions collectives seront valablement prises seulement si elles auront été adoptées par les Associés représentant plus de la moitié du capital. Néanmoins, les décisions concernant les modifications des statuts seront prises par (i) la majorité des Associés (ii) représentant au moins 75% du capital social émis.

Art. 12. L'année Sociale.

L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et finit le dernier jour de décembre de la même année.

Art. 13. Comptes annuels, Commissaires aux comptes.

13.1. Chaque année à la fin de l'année sociale, le conseil de gérance établit les comptes annuels.

13.2. Les comptes annuels seront disponibles au siège social pour toute Associé de la Société.

Art. 14. Distributions.

14.1. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

14.2. Les Associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant devant être distribué ne doit pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve à établir en vertu de la loi. Les distributions ne pourront être faites qu'en vertu des dispositions énoncées ci-après à l'article 14.3.

14.3. Le solde peut être distribué aux Associés par décision prise en assemblée générale, étant entendu que toute distribution devra être faite conformément aux dispositions suivantes:

(i) d'abord 1% des distributions seront allouées aux parts sociales de classe B;

(ii) le restant des distributions sera alloué exclusivement aux parts sociales de classe A.

14.4. Le compte de prime d'émission peut être distribué aux Associés par décision prise en assemblée générale des Associés. L'assemblée générale des Associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

Art. 15. Dissolution, Liquidation.

15.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non et nommés par l'assemblée générale des Associés lesquels préciseront leurs pouvoirs et rémunérations.

15.2. En cas de distribution du boni de liquidation, ce boni de liquidation sera alloué conformément aux dispositions suivantes:

- (i) d'abord 1% du boni de liquidation sera alloué aux parts sociales de classe B;
- (ii) le restant du boni de liquidation sera alloué exclusivement aux parts sociales de classe A.

Art. 16. Associé Unique.

Si, et aussi longtemps que, un seul Associé détient la totalité des parts sociales de la Société, la Société existera en tant qu'une société unipersonnelle, conformément à l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entres autres, de la même loi seront applicables.

Art. 17. Définitions.

Associés Signifie les Associés A et les Associés B.

Associés A Signifie les détenteurs de parts sociales de classe A.

Associés B Signifie les détenteurs de parts sociales de classe B.

Associés JVCo Signifie B Consulting Holding S.p.A. et LBREP III BC S.à.r.l.

Capital LuxCo1 Signifie en relation avec LBCI S.à.r.l., le montant total de (i) sa participation dans le capital social de LuxCo1, (ii) tout prêt d'associé consenti par elle à LuxCo1 et (iii) tous instruments de dettes émis par LuxCo1 et souscrits par LBCI S.à.r.l.

Capital LuxCo2 Signifie en relation avec LBCI S.à.r.l. et B Consulting Holding S.p.A., un montant total de (i) leur participation dans le capital social de LuxCo2, (ii) tout prêt d'associé consenti par elles à LuxCo2 et (iii) tous instruments de dettes, émis par LuxCo2, et souscrits par elles.

Capital LuxCo3 Signifie en relation avec chaque Associé, le montant total de (i) sa participation dans le capital social de la Société, (ii) tout prêt d'associé consenti par cet Associé à la Société et (iii) tous instruments de dettes émis par la Société et souscrits par cet Associé.

Capital JVCo Signifie en relation avec LB, un montant total de (i) sa participation dans le capital social de LBCI S.à.r.l., (ii) tout prêt d'associé consenti par LB à LBCI S.à.r.l. et (iii) tous instruments de dettes, émis par LBCI S.à.r.l., et souscrits par LB.

Cession/ Transfert Signifie tout transfert de Capital LuxCo3 ou de droit ou intérêt direct, indirect ou fiduciaire dans celle-ci de quelque façon que ce soit y compris par la vente, la disposition, la cession, le gage, l'hypothèque, la constitution de sûretés ou autrement, de manière conditionnelle ou non; et Céder/ Transférer, Cédant, Cédé, Cessible, Cessionnaire (signifiant l'entité qui acquiert le Capital LuxCo3 suite à une Cession) ou Cédant (désignant l'Associé qui Cède du Capital LuxCo3) seront interprétés conformément à ce qui précède.

Contrôle Signifie toutes circonstances dans lesquelles toute société (la société de contrôle) a directement ou au moyen d'autres sociétés contrôlées la majorité des droits de vote pouvant être exercés lors de l'assemblée générale des associés d'une autre société (la société contrôlée). Les termes "Contrôle" et "Contrôlé" seront interprétés de manière subséquente.

Gérants A Signifie les gérants nommés à partir de la liste présentée par les Associés A.

Gérants B Signifie les gérants nommés à partir de la liste présentée par les Associés B.

Groupe Lehman Signifie LB, LBREP III Europe Holdings S.à.r.l. ("LBREP") Lehman Brothers Inc., toute société directement ou indirectement Contrôlée par LBREP et/ou Lehman Brothers Inc. et/ou tout fonds d'investissement géré par Lehman Brothers Inc. soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés Contrôlées par Lehman Brothers Inc. et/ou toute autre société directement ou indirectement Contrôlée par ce fonds.

Investissement Signifie tout investissement ayant pour objet l'acquisition, la construction, le développement, la gestion, l'extension et/ou réorganisation de Structures de Détail en Italie.

Jours Ouvrables Signifie un jour calendaire, autre que les samedi, dimanche et autres jours pendant lesquels les institutions de crédit sont autorisées à fermer à Milan, à Londres et à Luxembourg Ville (Grand Duché du Luxembourg).

JVCo Signifie LBCI S.à.r.l.

LB Signifie LBREP III BC S.à.r.l., une société constituée sous la loi au Luxembourg avec siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 132 552.

LuxCo1 Signifie Retail Invest S.à.r.l.

LuxCo2 Signifie Euro Retail S.à.r.l.

LuxCo3 Signifie la Société.

Montants Investis Signifie la totalité:

(i) des investissements faits par chaque Associé JVCo en espèces en vue de l'acquisition de la propriété de, ou la constitution d'un droit de propriété et/ ou autres droits sur, des participations dans la Société, JVCo et LuxCo2 (suivant le cas) et/ou tout instrument de dette sans intérêts et/ou tout instrument financier émis par la Société, JVCo et LuxCo2 émis par ces sociétés conformément à la loi applicable.

(ii) tout apport en espèces ou en nature fait par un Associé JVCo au profit de la Société, JVCo et LuxCo2 (suivant le cas) pour toute augmentation de capital (y compris sous forme de prime) pour toute augmentation de capital (future), tels que prime d'émission, prêt d'associé, en vue de couvrir les pertes ou en vue de souscrire à des instruments financiers émis par la Société, JVCo et LuxCo2 (suivant le cas) conformément au droit applicable;

étant entendu que tous les Montants Investis de temps à autre par un Associé JVCo ou ses Affiliés en tant qu'Associé de la Société, LuxCo1 et LuxCo2 (suivant le cas) seront considérés comme étant investis par une seule et même entité.

Multiple de Capital Signifie le ratio obtenu en application de la formule (Paiements Nets + Montants Investis) / Montants Investis, où les Paiements Nets et les Montants Investis sont considérés comme des montants positifs.

Multiple Minimum de Drag Along Signifie un Multiple de Capital égal au moins à deux (2).

Multiple Minimum de Promote Signifie un Multiple de Capital égal au moins à 1.85.

Paiements Nets Signifient la totalité de:

(i) tout montant en espèces (net de toute retenue à la source applicable) payé de temps à autre à un Associé JVCo, suivant le cas:

(a) en tant que distribution de toute sorte par la Société, JVCo et LuxCo2 (suivant le cas); et/ou

(b) en tant que remboursement, intégral ou partiel, du montant principal (et intérêts) de tout prêt d'associé à, et/ou des instruments de dette émis par, la Société, JVCo et LuxCo2 (suivant le cas); et/ou(c) en contrepartie d'une Cession de tout ou partie des participations détenues par un Associé JVCo dans le capital social de la Société, JVCo et LuxCo2 (suivant le cas) et/ou prêts d'associés et/ou instruments de dette émis par la Société, JVCo et LuxCo2 (suivant le cas); et

(ii) la valeur des autres avoirs alloués à un tel Associé JVCo, en contrepartie de la vente ou la Cession de tout ou partie des participations dans le capital social de la Société, JVCo et LuxCo2 (suivant le cas) et/ou prêts d'associé et/ou instruments de dette émis par ces sociétés tel qu'évalués en l'absence d'un accord entre les Associés JVCo, par un tiers arbitre (lequel sera nommé d'un commun accord des Associés JVCo ou, en l'absence d'un tel accord, sur requête de l'Associé le plus diligent, par le Président du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg lequel décidera sur l'évaluation équitable.

Personne Signifie tout individu, société, société de personne, association, entreprise, organisation, organisation non-immatriculée ou autre entité.

Seuil de Drag Along Signifie le montant total de Paiement Nets perçus par un Associé JVCo dont la valeur nette annualisée est égale à 100% de la valeur nette annualisée des Montants Investis par tel Associé JVCo de temps à autre soit dans la Société, JVCo ou LuxCo2 (suivant le cas). Pour les besoins de cette définition, la valeur nette annualisée de chaque Paiement Net perçu et de chaque Montant Investit par tel Associé JVCo de temps à autre sera calculée par l'application (pendant une période commençant à partir de la première injection du Montant Investit et se terminant à la date à laquelle le dernier Paiement Net aura été fait, "T1"), un ratio de 30% sur base annuelle, le tout conformément à la formule suivante:

$$VAN = \sum_{t=1}^n \frac{PN_t - SI_t}{(1 + K)^t}$$

Où

VAN = Valeur Actuelle Nette;

PN= Paiements Nets faits au profit d'un Associé JVCo au moment t;

SI= Montants Investis par un Associé JVCo au moment t;

k=ratio périodique d'équivalence à un moment t. Le ratio k est un ratio périodique équivalent au ratio annuel de 30% mentionné ci-avant;

t= période de temps, exprimé en années ou fraction d'années, entre la date d'utilisation du premier Montant Investit et la date à laquelle le Paiement Net aura été fait;

n= date du dernière Paiement Net

Structures de Détail Signifie les centres commerciaux, les surfaces de détail et les centres de loisirs.

Art. 18. Loi Applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les Associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et paiement

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par le comparant, le comparant a souscrit et entièrement payé les parts sociales suivantes:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Paiement €
LBCI S.à.r.l.	11.250 parts sociales de classe A	11.250
LBREP III BC S.à.r.l.	1.250 parts sociales de classe B	1.250
Total	11.250 parts sociales de classe A et 1.250 parts sociales de classe B	12.500

Preuve de paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évalués à environ sept mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le siège social de la Société est établi à:
2. Les personnes suivantes sont élues gérants de la Société pour une période indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Nom, Titre, Adresse, Date de naissance, Lieu de naissance

Reno Maurizio Tonelli, Diplômé en Sciences Politiques, 20, rue des Muguets, L-8035 Strassen (Grand Duché de Luxembourg), 12 janvier 1955

Cesena (Forli - Italie), Benoît Jean J. Bauduin, Administrateur de sociétés, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, 31 mars 1976, Messancy (Belgique)

Augusto Bessi, Administrateur de sociétés, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, 19 janvier 1976, Padova (Italie)

Petra Ekas, Administrateur de sociétés, 25 Bank Street, London, E14 5LE, Royaume-Uni, 3 mars 1973, Eddleston (Pays-Bas)

Disposition transitoire

La première année sociale commencera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte devant nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction en français. En cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé au Luxembourg, date qu'en tête.

Lecture faite, les comparants ont signé avec Nous, notaire.

Signé: K. PANICHI, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 04 juin 2008. Relation LAC/2008/22441. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents (62,50 €).

Le Receveur ff. (signé): FRANCK SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juin 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008076656/211/954.

(080087355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2008.

Hidden Peak Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.352.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg en date du 2 juin 2008, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer, effet immédiat, le siège social de la société de son adresse actuelle 5, rue C.M. Spoo L-2546 Luxembourg au 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Assemblée prend acte et accepte les démissions présentées, avec effet immédiat, par les Administrateurs et décide de nommer en remplacement:

- Monsieur Davide MURARI, employé privé, 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Mirko LA ROCCA, employé privé, 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, Administrateur;

- Monsieur Fabrizio PENSO, employé privé, 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, Administrateur.

Le mandat ainsi conféré des nouveaux Administrateurs et du Président du Conseil d'Administration prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'an 2011.

L'Assemblée prend acte et accepte la démission présentée, avec effet immédiat, par la société FIDUCIAIRE MEVEA S.à r.l., en qualité de Commissaire et décide de nommer en remplacement Madame Francesca DOCCHIO, employée privée, 18, avenue de la Porte Neuve L-2227 Luxembourg.

Le mandat ainsi conféré du nouveau Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Davide MURARI

Administrateur

Référence de publication: 2008075566/1494/31.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03757. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Retail Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 139.292.

—
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the thirtieth day of the month of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

LBCI S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 138 334 represented by Katia PANICHI, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

pursuant to a proxy delivered under private seal (such proxy to be registered together with the present deed);

the appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company Retail Invest S.à r.l. ("société à responsabilité limitée") which is hereby established as follows:

Art. 1. Name. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Retail Invest S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter (the shareholders of the Company from time to time, the "Shareholders"). The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object, purpose. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies or other business entities, the acquisition, development, management and divestment, directly or indirectly, of real estate properties or the conducting of ancillary and/or connected activities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other entities in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which

the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established until December 31st 2025.

Art. 4. Registered Office.

4.1. The Company has its registered office in the city of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

4.2. The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

4.3. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

4.4. In the event that the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers.

Art. 5. Share Capital.

5.1. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euros (€12,500) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (€1) each.

5.2. Each share is entitled to one vote.

5.3. Each share entitles its owner to a proportionate right in the Company's assets and profits.

5.4. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

Art. 6. Transfer of Equity LuxCo1. No Transfer of Equity LuxCo1 to any Person may be made by the shareholders until 30th June 2009, it being understood that the shareholders may, during such period, pledge their Equity LuxCo1 only if so required in relation with the entering into of any finance agreement entered into in relation with the financing of the Investments.

Any Transfer of Equity LuxCo1 to Persons other than the Shareholders (the "Non-Shareholders") shall always be subject to the approval of Shareholders representing at least 75% (three-quarters) of the share capital of the Company.

Art. 7. Board of Managers.

7.1. The Company is managed by a board of 6 (six) managers who need not be Shareholders and who shall be appointed by the general meeting of Shareholders.

7.2. In the event that two or more managers cease their function, regardless to the reason of the termination of their office, the board of managers shall no longer be in a position to manage the Company and a new board of managers shall be appointed. In such case, the remaining managers shall convene a general meeting of Shareholders for the appointment of the new board of managers.

7.3. The managers are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of Shareholders. The general meeting of Shareholders determines the powers of the managers and the term of their mandates. If no term is indicated, the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time. The managers may be re-elected.

Art. 8. Board Proceedings.

8.1. The board of managers shall elect a chairman among its members. The board of managers shall have the right to confer ordinary management powers to (i) the Chairman and (ii) one or more managers.

8.2. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of the managers is present or represented at a meeting.

8.3. Written notice (by cable, telegram, telex, e-mail or facsimile, or any other similar means of communication) of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least three (3) Business Days in advance of the date scheduled for the meeting, except in the case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of consent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, e-mail or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers. Furthermore, if all managers are present at a meeting the meeting may be held without prior notice.

8.4. Meetings of the board of managers may be held physically or, in all circumstances, by way of conference call (or similar means of communication which permit the participants to communicate with each other). The board of managers may in all circumstances take decisions by way of unanimous written resolutions. Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a board of managers' meeting. In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken if formulated in writing by circular way (on one or more counterparts) and transmitted by mail, courier, electronic mail or telefax.

8.5. Any board member may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all board members taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax another board member as his proxy. A board member may represent more than one of his colleagues.

8.6. Decisions of the board of managers shall be taken by the favourable votes of at least four (4) managers present or represented at the relevant meeting. In the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction submitted for approval to the board of managers conflicting with that of the Company (other than an interest arising by virtue of serving as a director, officer or employee in the party contracting with the Company) and except where the decision of the board of managers relates to current operations entered into under normal conditions, such manager shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such manager's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders.

8.7. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman of the board or by two (2) managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman of the board or two managers.

Art. 9. Board Powers, Binding Signatures.

9.1. The board of managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by these articles of association to the general meeting or the prior authorisation of the general meeting shall be within the competence of the board of managers. Vis-à-vis third parties the board of manager has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or these articles of association to the general meeting or the prior authorisation of the general meeting or as it may be provided herein.

9.2. The Company will be bound by the joint signature of any four (4) managers or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of managers.

9.3. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Art. 10. Shareholders' Decisions.

10.1 Shareholders' decisions are taken by the general meeting of Shareholders. However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the number of Shareholders is less than twenty-five (25) and in such case Shareholders' resolutions may be validly passed in writing. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

10.2. Each Shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.

10.3. Meetings shall be called by the chairman or the board of managers, as the case may be, by convening notice addressed by registered mail to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting, the meeting may be held without prior notice. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

10.4. Collective decisions are only valid if they are adopted by Shareholders representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (i) a majority of the Shareholders (ii) representing at least 75% of the issued share capital.

Art. 11. Accounting Year. The accounting year begins on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

Art. 12. Annual Accounts, Auditor.

12.1. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the board of managers.

12.2. The financial statements are at the disposal of the Shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Dividends.

13.1. Out of the net profit, five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

13.2. The Shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

13.3. The balance may be distributed to the Shareholders upon decision of a general meeting of Shareholders.

13.4. The share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of a general meeting of Shareholders. The general meeting of Shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 14. Dissolution, Liquidation. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be Shareholders and who are appointed by the general meeting of Shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 15. Sole Shareholder. If, and as long as, only one Shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 17. Definitions.

Business Day means each calendar day, other than Saturdays, Sundays and any other days on which credit institutions are permitted to close in Milan, in London and in Luxembourg City (Grand-Duchy of Luxembourg).

Equity LuxCo1 means in relation with each Shareholder, the total amount of (i) its participation in the share capital of the Company, (ii) any shareholder loan granted by such Shareholder to the Company and (iii) any debt instruments issued by the Company and subscribed to by such Shareholder.

Investment means any investment having as an object the acquisition, construction, development, management, extension and/or reorganisation of Retail Structures in Italy.

LuxCo1 means the Company.

Person means any individual, corporation, partnership, firm, association, unincorporated organisation or other entity.

Retail Structures means shopping centres, retail parks and entertainment centres.

Shareholders means the holders of Shares of the Company.

Shares means all the shares (parts sociales) of the Company.

Transfer means any transfer of Equity LuxCo1 or any direct, indirect or fiduciary right or interest therein in any manner whatsoever including by way of a sale, disposal, transfer, pledge, encumbrance, charge or otherwise and whether conditional or not; and to Transfer, Transferring, Transferred, Transferable, Transferee (meaning the entity that acquires Equity LuxCo1 as a result of a Transfer) or Transferor (meaning the Shareholder that Transfers Equity LuxCo1) shall be construed accordingly.

Art. 18. Applicable Law. For anything not dealt with in the present articles of association, the Shareholders refer to the relevant legislation.

Subscription and payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the following shares:

Subscriber	Number of shares	Payment €
LBCI S.àr.l.	12,500	12,500
Total	12,500	12,500

Evidence of the payment of the subscription price has been given to the undersigned notary.

Expenses, valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately four thousand Euros.

Extraordinary general meeting

The Sole Shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at
2. avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

2. The following persons are elected managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Name, Title, Address, Date of birth, Place of birth

Claudio Zaniboni, Company Director, Carpenedolo (Brescia-Italy), via Don Schena, n.9, 16 August 1957, Carpenedolo (Brescia-Italy)

Claudio Galeazzi, Company Director, Carpenedolo (Brescia-Italy), via A.Pozzi n.25, 27 July 1949, Carpenedolo (Brescia-Italy)

Reno Maurizio Tonelli, Graduate in Political Sciences, 20, rue des Muguets, L-8035 Strassen (Grand Duchy of Luxembourg), 12 January 1955, Cesena (Forli - Italy)

Benoît Jean J. Bauduin, Company Director, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1563 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, 31 March 1976, Messancy (Belgium)

Augusto Bessi, Company Director, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1563 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, 19 January 1976, Padova (Italy)

Petra Ekas, Company Director, 25 Bank Street, London, E14 5LE, United Kingdom, 13 March 1973, Eddleston (Netherlands)

Special disposition

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31st December 2008.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le trentième jour du mois de mai.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBCI S.à.r.l., une société constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 138 334 représentée par Katia PANICHI, avocate, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé (cette procuration sera enregistrée avec le présent acte);

le comparant, agissant ès-qualité, a demandé au notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée Retail Invest S.à.r.l., laquelle est ci-après constituée comme suit:

Art. 1^{er} . Dénomination sociale. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Retail Invest S.à.r.l." (la "Société") par les comparants et toutes personnes qui deviendront ensuite associés (les associés de la Société de temps à autre, les "Associés"). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans tout autre entreprise, l'acquisition, le développement, la gestion et la vente, directement ou indirectement, de propriétés immobilières ou la gestion d'activités accessoires ou connexes, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par vente, échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à d'autres sociétés ou entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre d'autres mesures de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Enfin, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique et financière ou autres opérations liées directement ou indirectement dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée jusqu'au 31 décembre 2025.

Art. 4. Siège social.

4.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

4.2. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du conseil de gérance.

4.3. La Société peut avoir des bureaux ou des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

4.4. Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurera une société luxembourgeoise; ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le conseil de gérance.

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (€ 1) chacune.

5.2. Chaque part sociale donne droit à un vote.

5.3. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit proportionnel dans les avoirs et profits de la Société.

5.4. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée à la manière requise pour la modification des présents statuts.

Art. 6. Transfert de Capital LuxCo1. Aucun Transfert de Capital LuxCo1 par un Associé à une Personne ne pourra être faite jusqu'au 30 juin 2009, étant précisé que les Associés pourront, durant cette période, donner un gage sur leur Capital LuxCo1 uniquement si requis dans le cadre de la conclusion d'un contrat de financement conclu en relation avec le financement des Investissements.

Tout Transfert de Capital LuxCo1 à des Personnes autres que les Associés (les "Non-Associés") sera soumis à l'approbation des Associés représentant au moins 75% (les trois-quarts) du capital social de la Société.

Art. 7. Conseil de Gérance.

7.1. La Société est administrée par un conseil de six (6) gérants, Associés ou non, et devant être nommés par l'assemblée générale des Associés.

7.2. Au cas où deux ou plus gérants cessent leur fonction, sans égard à la raison de la fin de leur mandat, le conseil de gérance ne sera plus en mesure d'administrer la Société et un nouveau conseil de gérance sera nommé. Dans ce cas, les gérants restants convoqueront une assemblée générale des Associés en vue de la nomination du nouveau conseil de gérance.

7.3. Les gérants sont nommés et révoqués de leur poste par une décision de l'assemblée générale des Associés, prise à la majorité simple. L'assemblée générale des Associés détermine le pouvoir des gérants et la durée de leur mandat. Si aucune durée n'est indiquée, les gérants sont nommés pour une durée indéterminée. Les gérants sont révocables avec ou sans cause (ad nutum) à tout moment. Les gérants sont rééligibles.

Art. 8. Procédure du Conseil de Gérance.

8.1. Le conseil de gérance élira un président parmi ses membres. Le conseil de gérance aura le droit de déléguer la gestion journalière (i) au président et (ii) à un ou plusieurs gérants.

8.2. Le conseil de gérance ne délibère ou n'agit valablement que si au moins la majorité des gérants représentée ou est présente à la réunion.

8.3. Un avis écrit (par câble, télégramme, télex, courriel ou facsimilé, ou tout autre moyen de communication similaire) de toute réunion du conseil de gérance sera envoyé aux gérants au moins trois (3) Jours Ouvrables avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les raisons de l'urgence seront mentionnées dans l'avis. Il peut être renoncé à la convocation par écrit, par câble, télégramme, télex, courriel ou facsimilé, ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour des réunions du conseil de gérance à tenir à l'heure et endroit déterminés au préalable par une résolution adoptée par le conseil de gérance. Par ailleurs, si tous les gérants sont présents à la réunion, cette réunion pourra être tenue sans convocation préalable.

8.4. Les réunions du conseil de gérance pourront être tenues en personne ou dans tous les cas, au moyen d'une conférence téléphonique (ou tout autre moyen de communication similaire lequel permet aux participants de communiquer les uns avec les autres). Le conseil de gérance pourra dans toute circonstance prendre des décisions au moyen de résolutions écrites prises à l'unanimité. Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions passées lors d'une réunion du conseil de gérance. Dans ce cas, les résolutions et décisions seront expressément prises par écrit ou par voie circulaire (sur un ou plusieurs documents similaires) et transmises par courrier, porteur, courrier électronique ou téléfax.

8.5. Tout membre du conseil pourra participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire permettant à tous les membres du conseil de gérance participant à la

réunion de s'entendre. La participation à une réunion par de tels moyens équivaut à la participation en personne à cette réunion. Tout gérant pourra être représenté à toute réunion des gérants en nommant par écrit ou par télécopie un autre membre du conseil de gérance en tant que mandataire. Un membre du conseil pourra représenter plus d'un de ses collègues.

8.6. Les décisions du conseil de gérance seront prises par le vote positif d'au moins quatre (4) gérants présents ou représentés à la réunion concernée. Si un gérant de la Société a un intérêt personnel dans une opération soumise à l'approbation du conseil de gérance opposé à celui de la Société (autrement qu'un intérêt en vertu de son poste de gérant, directeur ou employé d'une partie contractant avec la Société) et à l'exception du cas où la décision du conseil de gérance concerne une opération courante conclue à des conditions normales, un tel gérant devra informer le conseil de gérance de cet intérêt personnel et ne votera sur une telle opération, et l'intérêt de ce gérant sera déclaré à la prochaine assemblée générale des Associés.

8.7. Le procès-verbal de toute réunion du conseil de gérance sera signé par le président du conseil de gérance ou bien par deux (2) gérants. Des copies ou des extraits des procès-verbaux lesquels pourront être produits dans des procédures judiciaires ou autrement seront signés par le président du conseil de gérance ou par deux gérants.

Art. 9. Compétences du Conseil, Pouvoir de Signature.

9.1. Le conseil de gérance est investi du pouvoir le plus large pour gérer les affaires de la Société et d'autoriser et/ou accomplir tous actes de disposition ou d'administration dans les limites des objets de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale ou soumis à l'autorisation préalable de l'assemblée générale seront de la compétence du conseil de gérance. Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus d'agir au nom et pour compte de la Société dans toutes les circonstances et accomplir, autoriser ou approuver tout acte ou toute opération relatifs à la Société et non réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale ou soumis à l'autorisation préalable de l'assemblée générale ou par les présents statuts.

9.2. La Société sera engagée par la signature conjointe de quatre (4) gérants ou par la signature conjointe ou la seule signature de toute personne ou personnes auxquelles le conseil de gérance aura délégué le pouvoir de signature.

9.3. Les gérants ne seront pas tenus personnellement responsables pour les dettes de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables pour l'exécution de leurs devoirs.

Art. 10. Les Décisions des Associés.

10.1 Les décisions des Associés sont prises par l'assemblée générale des Associés. Néanmoins, la tenue d'une assemblée n'est pas obligatoire aussi longtemps que le nombre des Associés est inférieur à vingt-cinq (25) et auquel cas les résolutions des Associés pourront être valablement prise par écrit. Toute assemblée des Associés de la Société constituée régulièrement ou toute résolution écrite valable (suivant le cas) représentera la totalité des Associés de la Société.

10.2 Tout Associé pourra participer aux décisions collectives. Il a un nombre de votes égal au nombre de parts sociales qu'il détient et pourra agir valablement à toute assemblée des Associés par mandat spécial.

10.3 Les assemblées seront convoquées par le président ou le conseil de gérance, suivant le cas, par une convocation envoyée par une lettre recommandée aux Associés à leur adresse telle qu'elle figure dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée. Si la totalité du capital social de la Société est représenté à l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable. Dans le cas de résolutions écrites, le texte de ces résolutions sera envoyé aux Associés à l'adresse inscrite dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de prise d'effet des résolutions. Les résolutions prendront effet à partir de l'approbation par la majorité prévue par la loi pour les décisions collectives (ou sous réserve de l'accomplissement des conditions de majorité, à la date y précisée). Des résolutions écrites pourront être prises à l'unanimité sans avis préalable.

10.4 Les décisions collectives seront valablement prises seulement si elles auront été adoptées par les Associés représentant plus de la moitié du capital. Néanmoins, les décisions concernant les modifications des statuts seront prises par (i) la majorité des Associés (ii) représentant au moins 75% du capital social émis.

Art. 11. L'année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et finit le dernier jour de décembre de la même année.

Art. 12. Comptes annuels, Commissaires aux comptes.

12.1. Chaque année à la fin de l'année sociale, le conseil de gérance établit les comptes annuels.

12.2. Les comptes annuels seront disponibles au siège social pour toute Associé de la Société.

Art. 13. Distributions.

13.1. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

13.2. Les Associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant devant être distribué ne doit pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve à établir en vertu de la loi.

13.3. Le solde peut être distribué aux Associés par décision prise en assemblée générale.

13.4. Le compte de prime d'émission peut être distribué aux Associés par décision prise en assemblée générale des Associés. L'assemblée générale des Associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

Art. 14. Dissolution, Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non et nommés par l'assemblée générale des Associés lesquels préciseront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art 15. Associé Unique. Si, et aussi longtemps que, un seul Associé détient la totalité des parts sociales de la Société, la Société existera en tant qu'une société unipersonnelle, conformément à l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entres autres, de la même loi seront applicables.

Art. 16. Définitions.

Associés signifie les détenteurs de parts sociales de la Société.

Capital LuxCo1 signifie en relation avec chaque Associé, le montant total de (i) sa participation dans le capital social de la Société, (ii) tout prêt d'associé consenti par un Associé à la Société et (iii) tous instruments de dettes émis par la Société et souscrits par cet Associé.

Cession/ Transfert signifie tout transfert de Capital LuxCo1 ou de droit ou intérêt direct, indirect ou fiduciaire dans celle-ci de quelque façon que ce soit y compris par la vente, la disposition, la cession, le gage, l'hypothèque, la constitution de sûretés ou autrement, de manière conditionnelle ou non; et Céder/ Transférer, Cédant, Cédé, Cessible, Cessionnaire (signifiant l'entité qui acquiert le Capital LuxCo1 suite à une Cession) ou Cédant (désignant l'Associé qui Cède du Capital LuxCo1) seront interprétés conformément à ce qui précède.

Investissement signifie tout investissement ayant pour objet l'acquisition, la construction, le développement, la gestion, l'extension et/ou réorganisation de Structures de Détail en Italie.

Jours Ouvrables signifie un jour calendaire, autre que les samedi, dimanche et autres jours pendant lesquels les institutions de crédit sont autorisées à fermer à Milan, à Londres et à Luxembourg Ville (Grand Duché du Luxembourg).

LuxCo1 signifie la Société.

Parts Sociales signifie toutes les parts sociales de la Société.

Personne signifie tout individu, société, société de personne, association, entreprise, organisation, organisation non-immatriculée ou autre entité.

Structures de Détail signifie les centres commerciaux, les surfaces de détail et les centres de loisirs.

Art. 18. Loi Applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les Associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et paiement

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par le comparant, le comparant a souscrit et entièrement payé les parts sociales suivantes:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Paiement €
LBCI S.à.r.l.	12.500	12.500
Total	12.500	12.500

Preuve de paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évalués à environ quatre mille Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le siège social de la Société est établi à:

2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

2. Les personnes suivantes sont élues gérants de la Société pour une période indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Nom, Titre, Adresse, Date de naissance, Lieu de naissance

Claudio Zaniboni, Administrateur, Via Don Schena n. 9, Carpenedolo (Brescia - Italie), 16 août 1957, Carpenedolo (Brescia - Italie)

Claudio Galeazzi, Administrateur, Via A. Pozzi n. 25, Carpenedolo (Brescia - Italie), 27 juillet 1949, Carpenedolo (Brescia - Italie),

Reno Maurizio Tonelli, Diplômé en Sciences Politiques, 20, rue des Muguets, L-8035 Strassen (Grand Duché de Luxembourg), 12 janvier 1955, Cesena (Forlì - Italie)

Benoît Jean J. Bauduin, Administrateur de sociétés, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, 31 mars 1976, Messancy (Belgique)

Augusto Bessi, Administrateur de sociétés, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, 19 janvier 1976, Padova (Italie)

Petra Ekas, Administrateur de sociétés, 25 Bank Street, London, E14 5LE, Royaume-Uni, 3 mars 1973, Eddleston (Pays-Bas)

Disposition transitoire

La première année sociale commencera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte devant nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction en français. En cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé au Luxembourg, date qu'en tête.

Lecture faite le comparant a signé avec nous, Notaire.

Signé: K. PANICHI, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 04 juin 2008. Relation LAC/2008/22439. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents (62,50 €).

Le Receveur ff. (signé): FRANCK SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 JUIN 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008076651/211/440.

(080087440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2008.

Luxedipresse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8366 Hagen, 17, rue de Steinfort.

R.C.S. Luxembourg B 127.750.

L'an deux mille huit, le six juin.

Par devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de LUXEDIPRESSE S.A. avec siège social à L-8391 Nospelt, 2, rue de Roodt, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B127.750, constituée suivant acte du notaire Gérard LECUIT de Luxembourg en date du 18 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1307 du 29 juin 2007.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de

M^e François Cautaerts

qui désigne comme secrétaire

Madame Peggy Modaff

L'Assemblée choisit comme scrutateur

M^e Brigitte Czoske

Le Président expose d'abord que

I.- La présente Assemblée générale a pour:

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de Nospelt à Hagen.

2) Modification subséquente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

3) Fixation de l'adresse.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de Nospelt à Hagen.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, elle décide de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 2. premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Hagen."

Troisième résolution

L'assemblée fixe l'adresse de la société à L-8366 Hagen, 17, rue de Steinfort.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: CAUTAERTS, MODAFF, CZOSKE, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 11 juin 2008. Relation: REM/2008/761. - Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 18 juin 2008.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2008077262/218/52.

(080088366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2008.

Jovest Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 38.919.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 28 avril 2008 à 10.00 heures à Luxembourg

Résolution

- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes vient à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de Jean Quintus, Joseph Winandy, Cosafin S.A. représentée par Jacques BORDET. L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de V.O. Conslting Lux. S.A. comme Commissaire aux Comptes.
- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2008.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008075716/1172/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04290. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Royale Neuve III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 123.476.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR
10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2008076554/1172/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04178. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080086224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2008.

GSMP 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 96.136.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 30 mai 2008, a pris acte de la démission de Rosa Villalobos résidant professionnellement 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, comme gérant, Gerard Meijssen, résidant professionnellement 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, comme gérant, et Steffen Kastner, résidant professionnellement à c/o Goldman Sachs, Peterborough Court, 133 Fleet Street, EC4A2BB London, UK, comme gérant, avec effet immédiat et a décidé de nommer John Bowman, résidant professionnellement à 85 Broad Street, NY-10004 New York, comme gérant et Simon Cresswell, résidant professionnellement à c/o Goldman Sachs, Peterborough Court, 133 Fleet Street, EC4A2BB London, UK, comme gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 30 mai 2008, composé comme suit:

- Simon CRESSWELL,
- Eric GOLDSTEIN,
- John BOWMAN,
- Christophe CAHUZAC, and
- Michael FURTH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GSMP 3 S.à r.l.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2008075404/3521/26.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02311. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Third Eye Capital ABL Opportunities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 138.046.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008075487/5770/12.

(080085362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

GSMP V Offshore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 116.400.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 30 mai 2008, a pris acte de la démission de Rosa Villalobos résidant professionnellement 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, Gerard Meijssen résidant professionnellement 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg et de Steffen Kastner résidant professionnellement 133 Fleet Street, EC4A 2BB London, comme gérants de la société avec effet immédiat et a décidé de nommer John Bowman résidant

professionnellement 85 Broad Street, 10004 New York, et Michael Furth résidant professionnellement 133 Fleet Street, EC4A 2BB London comme gérants de la société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 30 mai, 2008, composé comme suit:

- Eric GOLDSTEIN,
- Simon CRESSWELL,
- Christophe CAHUZAC,
- John BOWMAN, and
- Michael FURTH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GSMP V OFFSHORE S.à r.l.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2008075412/3521/26.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02267. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

GSMP 2006 Onshore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 113.776.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 30 mai 2008, a pris acte de la démission de Rosa Villalobos résidant professionnellement 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, Gerard Meijssen résidant professionnellement 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg et de Steffen Kastner résidant professionnellement 133 Fleet Street, EC4A 2BB London, comme gérants de la société avec effet immédiat et a décidé de nommer John Bowman résidant professionnellement 85 Broad Street, 10004 New York, et Michael Furth résidant professionnellement 133 Fleet Street, EC4A 2BB London comme gérants de la société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 30 mai 2008, composé comme suit:

- Eric GOLDSTEIN,
- Simon CRESSWELL,
- Christophe CAHUZAC,
- John BOWMAN, and
- Michael FURTH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GSMP 2006 Onshore S.à r.l.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2008075417/3521/26.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02378. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

GSMP V Institutional S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 135.829.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 30 mai 2008, a pris acte de la démission de Steffen Kastner résidant professionnellement 133 Fleet Street, EC4A 2BB London, comme gérant de la société avec effet immédiat et a décidé de nommer John Bowman résidant professionnellement 85 Broad Street, 10004 New York, comme gérant de la société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 30 mai, 2008, composé comme suit:

- Eric GOLDSTEIN,
- Simon CRESSWELL,

- Christophe CAHUZAC,
- John BOWMAN, and
- Michael FURTH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GSMP V INSTITUTIONAL S.à r.l.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2008075408/3521/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02264. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080085516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

GSMP 3 Onshore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 96.137.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 30 mai 2008, a pris acte de la démission de Rosa Villalobos résidant professionnellement 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, comme gérant, Gerard Meijssen, résidant professionnellement 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, comme gérant, et Steffen Kastner, résidant professionnellement à c/o Goldman Sachs, Peterborough Court, 133 Fleet Street, EC4A2BB London, UK, comme gérant, avec effet immédiat et a décidé de nommer John Bowman, résidant professionnellement à 85 Broad Street, NY-10004 New York, comme gérant et Simon Cresswell, résidant professionnellement à c/o Goldman Sachs, Peterborough Court, 133 Fleet Street, EC4A2BB London, UK, comme gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 30 mai 2008, composé comme suit:

- Simon CRESSWELL,
- Eric GOLDSTEIN,
- John BOWMAN,
- Christophe CAHUZAC, et
- Michael FURTH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GSMP 3 ONSHORE S.à r.l.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2008075642/3521/26.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02313. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080085531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Banque Invik S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 29.962.

At the Annual General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on May 27th, 2008, it has been resolved the following:

1 To re-elect Mess. Pierre ARENS, Anders FÄLLMAN, Albert HANSEN, Frédéric WAGNER and Paul WOLFF as directors of the board until the next annual general meeting.

2 To note the re-election of PricewaterhouseCoopers Sàrl as external auditors of the company, as per Board Meeting on May 2nd, 2006.

Peter Engelberg / Gilles Wecker.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 27 mai 2008, il a été résolu ce qui suit:

1. De ré-élire Mess. Pierre ARENS, Anders FÄLLMAN, Albert HANSEN, Frédéric WAGNER et Paul WOLFF comme administrateurs du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale.

2. De ré-élire PricewaterhouseCoopers Sàrl comme réviseurs de la société, en date du 2 mai 2006 lors d'une Assemblée du Conseil d'Administration.

Peter Engelberg / Gilles Wecker.

Référence de publication: 2008075057/1369/22.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2008, réf. LSO-CR03141. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

GSMP 2006 Offshore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 117.236.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 30 mai 2008, a pris acte de la démission de Rosa Villalobos résidant professionnellement 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, Gerard Meijssen résidant professionnellement 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg et de Steffen Kastner résidant professionnellement 133 Fleet Street, EC4A 2BB London, comme gérants de la société avec effet immédiat et a décidé de nommer John Bowman résidant professionnellement 85 Broad Street, 10004 New York, et Michael Furth résidant professionnellement 133 Fleet Street, EC4A 2BB London comme gérants de la société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 30 mai 2008, composé comme suit:

- Eric GOLDSTEIN,
- Simon CRESSWELL,
- Christophe CAHUZAC,
- John BOWMAN, et
- Michael FURTH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GSMP 2006 Offshore Sà r.l.

Christophe Cahuzac

Manager

Référence de publication: 2008075643/3521/26.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02320. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.

Gaheraupa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 75.843.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue extraordinairement au siège social à Luxembourg, le 19 mai 2008 à 16.00 heures

Reconduction des mandats de Messieurs Frédéric Otto, Marc Ambroisien et Mathieu Dierstein, en tant qu'Administrateurs, de Madame Patricia Husson en tant qu'Administrateur et Administrateur-délégué et de HRT Révision S.A. en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée de six années, leur mandat prenant fin à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'année 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 avril 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008075687/817/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2008, réf. LSO-CR04425. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2008.